

# ARTICLES DU GROUPE MARS

Publiés sur le site de La Tribune  
entre avril et juin 2020

Dossier réalisé par l'Association de Soutien à l'Armée Française  
31 mai 2020



Les articles que nous vous proposons de lire dans ce dossier ont été écrits par le groupe Mars et publiés sur le site de La Tribune.

Le groupe Mars, constitué d'une trentaine de personnalités françaises issues d'horizons différents, des secteurs public et privé et du monde universitaire, se mobilise pour produire des analyses relatives aux enjeux concernant les intérêts stratégiques relatifs à l'industrie de défense et de sécurité et les choix technologiques et industriels qui sont à la base de la souveraineté de la France.

## **Table des matières**

<b>L'investissement dans la défense rapporte plus que ce qu'il coûte (1/12) .....</b>	<b>2</b>
<b>La défense européenne a-t-elle (encore) un sens ? (2/12) .....</b>	<b>6</b>
<b>Le plan de relance européen doit intégrer la défense européenne ! (3/12) .....</b>	<b>9</b>
<b>Cinq propositions pour l'Europe de la défense (4/12) .....</b>	<b>12</b>
<b>Souveraineté : et si la France se dotait enfin d'une stratégie industrielle ? (5/12).....</b>	<b>16</b>
<b>Et si l'épargne française était enfin mobilisée pour équiper les militaires ? (6/12) .....</b>	<b>19</b>
<b>Défense : accélérer la loi de programmation militaire pour relancer l'économie (7/12).....</b>	<b>23</b>
<b>Mais que pèse l'Europe face au triangle stratégique Etats-Unis, Chine et Russie (8/12).....</b>	<b>27</b>
<b>La France, la seule à croire en une "Europe puissance" (9/12) .....</b>	<b>32</b>
<b>Souveraineté en matière de défense : choisir ou se soumettre (10/12) .....</b>	<b>39</b>
<b>Quelles souverainetés face au "triangle stratégique" (Etats-Unis, Chine, Russie) ? (11/12) .....</b>	<b>43</b>
<b>En renforçant sa puissance militaire, la France rééquilibre la construction européenne (12/12)</b>	<b>47</b>

## **L'investissement dans la défense rapporte plus que ce qu'il coûte (1/12)**

**Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.**

**Qui dit crise économique dit plan de relance. La ministre des armées souhaite utiliser à cet effet l'investissement de défense (Titre 5), qui représente 80% de l'investissement de l'État. En réponse, les industriels du secteur proposent de sécuriser, voire d'accélérer la livraison des programmes d'armement prévus dans la loi de programmation militaire en cours. Est-ce pertinent ? L'industrie de défense est une industrie de souveraineté, au sens le plus fort du terme, à savoir que sans elle, il n'y a plus d'indépendance nationale, que la nation dépend de ses alliés pour sa défense. C'est le cœur des compétences régaliennes et la légitimité intrinsèque de l'État. Une protection n'est jamais gratuite. La sécurité a un coût. Autant que le circuit économique créé profite à la croissance de l'activité nationale.**

### **Prospérité rime avec indépendance**

C'est ainsi que Venise inventa l'arsenal. On peut être un État commerçant ouvert sur le monde et garder jalousement fermée son industrie d'armement. La Chine de Xi Jinping a manifestement retenu les leçons de Marco Polo. Et Venise nous a appris que la prospérité dure tant que l'indépendance est garantie par ses propres armes et ses alliances. Survient une menace irrépressible (Bonaparte) et s'en est fini de l'indépendance et de la prospérité.

L'arsenal vénitien est ainsi la mère de l'industrie d'armement, qui a gardé cette forme (et ce nom !) jusqu'à une date très récente. Pour des raisons d'efficacité économique et "d'ouverture aux marchés", la France a progressivement transformé ses arsenaux en sociétés anonymes. Le processus a pris 30 ans, depuis les poudres et explosifs au début des années 1970 jusqu'à la construction et la réparation navale au début du XXIe siècle. Il n'est d'ailleurs pas achevé : il en reste des traces sous la forme de prises de participation sous diverses formes et à différents niveaux, et surtout, il reste un "arsenal" : la direction des applications militaires du commissariat à l'énergie atomique (CEA/DAM).

Tout cela pour dire que la préoccupation économique en matière de défense, disons l'efficacité, est une idée très récente. Elle s'oppose aux notions militaires de "réserve", de "redondance" et de capacité de "remontée de puissance", indispensables à l'efficacité opérationnelle et à ce que l'on appelle aujourd'hui la résilience, c'est-à-dire la faculté de reprendre l'ascendant après avoir encaissé un choc d'une violence inhabituelle, voire imprévisible.

## **Le dogme du principe d'efficience**

Le principe d'efficience est devenu la composante majeure de l'idéologie managériale qui a connu son apogée en France avec la révision générale des politiques publiques (RGPP) conçue et mise en œuvre entre 2007 et 2012 avec la brutalité et l'absence de discernement que l'on sait en matière de défense. Outre une saignée sans précédent en temps de paix dans les effectifs (54.000 suppressions), il en a résulté une série de fiascos (logiciel LOUVOIS) et de désorganisations (bases de défense, administration de proximité, subordination des soutiens) qui ont durablement affaibli les armées, l'instrument ultime de la résilience de la nation, notamment le service de santé.

C'est la même logique managériale à l'œuvre dans les années suivantes qui a conduit à la liquidation des réserves de masques chirurgicaux et autres consommables permettant de faire face immédiatement à une épidémie sans arrêter brutalement l'activité économique. Autrement dit, le principe d'efficience est une belle théorie dont la mise en œuvre se révèle, dans la violence de ses conséquences, incapable de faire face à un évènement inattendu, même quand les experts en prédisent la survenue probable.

La crise du *Covid-19* a révélé le caractère foncièrement anti-économique de cette idéologie et la coupable naïveté des adeptes de l'ouverture aux marchés. Accepter de confier la sécurité d'un pays aux forces brutes des marchés relève de la même croyance candide que le pacifisme désarmera tout agresseur. On a le droit d'y croire, c'est beau, mais pas de gouverner au nom de tels croyances. C'est une question de responsabilité. Cela vaut aussi pour une certaine frange de la gauche.

## **Dépense de défense, un effet multiplicateur de croissance**

Une fois admis l'ineptie du principe d'efficience dans les questions régaliennes et stratégiques, faut-il pour autant considérer que l'industrie de défense soit par nature anti-économique. C'est l'idée qu'on a avancé certains théoriciens marxistes (dénonçant l'implication de la finance et donc de la classe dirigeante dans cette industrie) et les premiers keynésiens, au titre d'un effet d'éviction sur l'investissement privé. Curieusement, la théorie néolibérale dominante depuis 30 ans tend à reconnaître les effets positifs sur la croissance de l'investissement de défense par la dépense publique.

Cela résulte moins d'études économétrique rigoureuses que des résultats empiriques des *Reaganomics*, qui ont permis aux États-Unis de surmonter la crise économique du début des années 1980 en s'appuyant sur une course aux armements qui a permis, accessoirement, de gagner la guerre froide. C'est sans doute pourquoi le gouvernement Fillon, pour sortir au plus vite de la crise de 2008, ne voit pas de contradiction, en pleine RGPP, à relancer l'économie notamment par une augmentation (mesurée mais réelle) de l'investissement de défense, au prix d'une augmentation de 50% de la dette publique.

Depuis ce précédent, considéré comme réussi, de nombreuses études ont permis de mieux comprendre les mécanismes microéconomiques et macroéconomiques à l'œuvre. Un certain consensus des économistes spécialisés s'est même dégagé sur la valeur du multiplicateur de croissance de l'investissement de défense : en moyenne 1,27 à court terme et 1,68 à long terme, avec des disparités en fonction du degré d'ouverture à l'étranger. Peut-on en dire autant de toutes les dépenses publiques ? Cela signifie que l'on est dorénavant capable de prévoir

qu'un investissement supplémentaire d'un euro dans tel secteur aura tel rendement à telle échéance.

Mais les études vont encore plus loin dans l'analyse et s'intéressent au retour fiscal et social de l'investissement de défense. On sait désormais que ce retour est en moyenne de 50% au bout de deux ans et de 100% après un certain nombre d'années, en fonction des secteurs. Cela signifie que la défense ne peut plus être considérée comme un centre de coût, auquel on ne consent que par nécessité. On sait désormais que c'est un centre de profit, dont le rendement dépend de paramètres liés à l'autonomie stratégique.

### **Relance par la défense : rendement optimal**

Moins un secteur industriel est dépendant d'un approvisionnement (ou d'une main d'œuvre) extérieur, plus ce rendement est élevé. A l'inverse, plus il y a de "fuites" à l'extérieur du circuit économique national, moins l'investissement est rentable économiquement. Reste à identifier ces fuites afin de les résorber grâce à une politique industrielle (et une planification) avisée. On sait que la relance par la "monnaie hélicoptère" et les baisses d'impôts n'ont pas un bon rendement, précisément à cause de ces "fuites" : vers les importations de biens de consommation d'un côté, vers l'épargne de l'autre. On sait que renflouer Air France (ou Renault) est nécessaire pour l'emploi, mais qu'en termes économiques, le retour sur investissement est faible, car cela revient, dans le cas d'Air France, à financer, outre Airbus, Boeing, les loueurs et les assureurs, tout en maintenant le pouvoir d'achat d'une catégorie sociale aisée dont le taux d'épargne est important.

Dans le cas de la relance par la défense, le rendement est optimal, même s'il est encore possible de réduire les fuites. La "supply chain" des systémiers-intégrateurs et des grands équipementiers français du secteur de l'armement est essentiellement française. L'emploi se situe à 80% en province, y compris des emplois de haut niveau. Cette industrie à très haut niveau technologique fait appel à des savoir-faire quasi-artisansaux ; d'ailleurs, on ne parle pas d'ouvriers mais de compagnons, pas d'usines, mais d'ateliers. L'investissement dans l'innovation se répercute dans l'industrie civile, ne serait-ce que parce que la majorité de ces sociétés ont une activité duale. La balance commerciale de l'armement français est structurellement excédentaire, ce qui contribue au rendement économique d'un euro investi dans cette industrie, exportatrice par nécessité, du fait de l'insuffisante épaisseur du marché national pour absorber les coûts fixes.

### **Un investissement qui rapporte**

En période de crise, l'effet contra-cyclique de l'investissement de défense permet d'absorber le choc de demande subi par l'activité civile. C'est particulièrement évident aujourd'hui dans le cas de l'aéronautique. Enfin, on sait aujourd'hui que cet investissement rapporte à terme plus que ce qu'il a coûté, y compris en tenant compte du coût du capital (particulièrement faible ces dernières années). Pourquoi s'en priver ?

Oui, pourquoi se priver de tels avantages, au moment où le déficit public et l'endettement ne sont plus bridés par le Pacte de stabilité ? Au demeurant, la défense, pour ce qui concerne du moins les fabrications d'intérêt stratégique, est le seul secteur industriel (le seul !) à bénéficier du privilège exorbitant de n'être soumis ni aux règles de l'OMC, ni au droit commun du marché unique européen. Les biens et services de défense disposent d'une partie spécifique du

code de la commande publique. Pourquoi s'en priver, alors qu'on pourrait relancer rapidement l'activité industrielle à droit constant, sans enfreindre aucune règle ?

### **Aller vers une autonomie stratégique**

Pour finir, évoquons rapidement ce qui fâche. Si l'on veut que le rendement économique d'un euro investi dans la défense soit encore meilleur, il faut résorber les fuites résiduelles. Cela suppose d'abord de chercher à substituer des fournisseurs nationaux aux sous-traitants étrangers, tant pour des raisons d'autonomie stratégique ("désItarisation") que dorénavant pour des raisons de patriotisme économique. Cela est aussi valable pour les chantiers ayant pris l'habitude de faire appel, pour diverses raisons dont certaines sont difficilement critiquables (absence de personnel formé), aux travailleurs détachés, alors même que l'on sait à quel point les chantiers navals structurent l'activité dans les zones littorales.

Enfin, il sera injustifiable de continuer à saigner la trésorerie des sociétés pour rémunérer des actionnaires qui se sont révélés défaillants dans leur rôle d'apporteurs de capitaux en période de crise. Le modèle anglo-saxon (cf. Rolls Royce) d'un "flottant" à 100% ne saurait convenir ; l'industrie de défense a besoin d'être détenue par des actionnaires fiables et responsables, y compris par gros temps.

27/04/2020

[Retour au sommaire](#)

## La défense européenne a-t-elle (encore) un sens ?

(2/12)

**Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.**

La crise sanitaire que le monde entier traverse doit renforcer notre vigilance sur le regain des tensions géopolitiques et économiques. Alors que tous les arguments convergent pour défendre des logiques de protections communes entre Européens, les décisions de certains États membres risquent de remettre en cause cette évidente nécessité. Ainsi, on retiendra le choix de l'Allemagne, qui en pleine gestion de la crise du coronavirus, annonce vouloir acquérir plusieurs avions "made in USA".

La raison évoquée - embarquer des armements nucléaires -, est d'ailleurs bien étrange quand on sait que les F/A-18E/F Super Hornet n'ont jamais eu cette vocation. En revanche, une dépendance complète à l'égard des USA en matière de guerre électronique résultera du choix du "EA-18 G Growler". Dans le cadre d'un combat collaboratif interconnecté, intégrer une brique américaine dans ce domaine central équivaut à une "ITARopérabilité". Il en ressort une soumission volontaire et accrue des États européens.

### Europe : 100 milliards de commandes "Made in USA"

En ce sens, l'Allemagne rejoint d'autres États membres, notamment la Pologne adepte de la panoplie complète avions/hélicoptères/missiles, mais aussi les Pays-Bas et la Belgique qui ont récemment opté pour des avions américains F35 aux coûts vertigineux. L'ensemble des commandes européennes récentes au profit de l'industrie américaine aéronautique dépasse les 100 milliards d'euros. On comprend bien le manque à gagner pour l'industrie européenne et, en particulier française, pourtant apte à fournir des matériels performants et à des prix souvent moindres. Au-delà, ces décisions d'États européens portent un coup très rude à l'élaboration d'une défense européenne, laquelle se construit d'abord par son industrie. L'interdépendance technologique et économique qu'une initiative européenne génère conduit à une logique de défense partagée.

**De plus, à un moment où la notion de souveraineté revient en grâce, il serait illusoire de penser une défense européenne sans autonomie.** En l'espèce, les coûts de développement des matériels de défense étant devenus prohibitifs, leur partage entre pays aux valeurs et aux intérêts communs procède du bon sens. Malgré cette évidence, tel n'est pas le cas. Pourquoi ? La réponse est probablement pluri-factorielle. Il est manifeste que les Européens ont toujours des difficultés à surmonter le poids de l'Histoire et des compréhensions géopolitiques différentes des menaces. De nombreux observateurs ont misé sur l'élection de Donald Trump



et ses prises de positions radicales pour espérer une prise de conscience de l'intérêt commun des Européens à être plus forts ensemble. Il n'en est manifestement rien.

***"Les Américains ne sacrifieront pas Boston pour les beaux yeux des Hambourgeoises", Charles de Gaulle en réponse à la doctrine McNamara (de riposte graduée).***

En outre, en Europe de l'Est, il est encore fréquent d'entendre que les USA seront d'un meilleur secours en cas d'attaque. Quelles certitudes permettent de garantir que des USA repliés sur eux-mêmes iront à la rescousse d'un État européen, traité d'alliance ou non ? Malgré tout le talent des États-Unis qui alimentent à merveille cette illusion en envoyant un grand nombre de coopérants militaires dans ces pays, aucune analyse n'est décisive pour expliquer les choix d'acquisitions de technologies américaines.

### **Schizophrénie européenne**

Nous sommes en présence d'une forme de schizophrénie européenne consistant à dénoncer les gesticulations guerrières des USA et à en alimenter le potentiel par des achats d'armes stratégiques. D'autant plus que leur usage dépend entièrement de l'accord des Américains, annihilant de la sorte toute souveraineté européenne. Surtout, en étant trop obsessionnels de ces circonvolutions géopolitiques, nous oublions que ces décisions relèvent des États européens et d'eux seuls. Finalement, le jeu des USA est donc accessoire. Il n'appartient qu'aux Européens de le refuser et de faire face à leurs responsabilités. L'Europe en a les moyens technologiques, industriels et budgétaires.

Certes, les sempiternels débats institutionnels sur l'Europe de la défense ralentissent notre compréhension des enjeux. Fondamentalement, ils n'interfèrent pas pour expliquer l'absence de choix collectifs des Européens. En la matière, il n'est pas besoin de changer les traités ou la gouvernance et l'organisation des institutions européennes pour s'entendre. Un outil est d'ores et déjà disponible, le Fonds européen de la défense, "saupoudré" d'un timide affichage politique.

### **Les exportations de l'UE vers les USA très stratégiques**

**Quels sont donc les mobiles de l'absence de stratégie européenne en matière d'industrie de défense ?** Il est maintenant établi qu'il faille les chercher ailleurs. C'est-à-dire dans des logiques économiques pour lesquelles les choix en matière de défense sont des variables d'ajustement. En Europe, les USA pratiquent *"le soft et le hard power"*. On peut même affirmer qu'ils ont l'art du rapport de force. Les dernières *"piques"* de Donald Trump ont visé l'Europe dans un chantage : importations de voitures allemandes aux USA contre exportations agricoles US en Europe. L'Union européenne a cédé sans rien gagner d'autre qu'un statu quo. L'enjeu est de taille.

L'UE agit par intérêts, pas par faiblesse ou par compassion. Les exportations européennes aux USA génèrent chaque année un excédent commercial de 140 milliards d'euros par an, dont la moitié pour l'Allemagne.

<https://www.europarl.europa.eu/thinktank/infographics/tradeflows/public/partners.html?country=us>. Elles devaient donc être protégées. On comprend aisément que l'achat de 15 milliards d'euros de matériels militaires américains est un geste *"utile"* en temps de crise économique.



Un travail de "déminage" dont le but est de désamorcer des tentations de repli protectionniste aux USA.

### **Berlin a défendu son industrie civile**

Face à la crise, l'Allemagne a fait le choix de consolider son industrie civile performante. Elle prend soin d'éviter un courroux américain augmenté par un choix uniquement centré sur le futur avion de combat européen. Toutefois, il importe que l'Allemagne confirme la réalisation effective de ce projet d'avion dans le cadre d'un accord européen. En ce sens et suite à la dernière réunion du Conseil européen fin avril, les arbitrages budgétaires européens qui seront décidés courant mai doivent inclure cet enjeu. A titre accessoire, on notera que ces décisions sont complexes à prendre dans un pays dirigé en coalition avec des tendances très fluctuantes sur le sujet et de surcroît à croiser avec les réalités industrielles des différents États-régions "Länder".

A titre principal, il n'est pas possible pour les États européens, concurrents des USA, d'utiliser le même mode opératoire qu'eux. En effet, à défaut d'acquisition de matériels français par l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas ou tout autre État membre, la France ne peut pas pratiquer de représailles commerciales dans d'autres secteurs. La "carotte" est possible, même si elle est très encadrée, le bâton : non ! En raison du marché intérieur et des dispositions du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, nous ferions l'objet d'une procédure d'entrave sans aucune chance de gagner. Les quatre grandes libertés européennes empêchent les Européens de déroger à la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes.

### **Tout est affaire de rapports de force puis de compromis**

Néanmoins, la France n'est pas démunie. Son rôle en Europe est essentiel. Depuis le départ des Britanniques, sans elle, aucune défense européenne n'est possible dans un cadre stratégique européenne. Tel est le problème et la solution. Seule une action politique d'envergure peut aboutir. Dans l'Union européenne, on ne convainc pas. Tout est affaire de rapports de force puis de compromis, y compris à l'appui d'intérêts ciblés dans d'autres domaines que celui de la défense. Les États européens qui ont recours à des acquisitions américaines doivent maintenant avoir plus à perdre qu'à gagner à jouer ce jeu dangereux pour notre avenir commun. La conjoncture nous en donne les moyens. La question n'est pas "pourquoi" la défense européenne mais "combien" et "comment" ? (à suivre).

**30/04/2020**

[Retour au sommaire](#)

## **Le plan de relance européen doit intégrer la défense européenne !**

### **(3/12)**

**Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.**

La crise économique générée par le Covid-19 est là. Pour y faire face l'Union européenne (UE) a mobilisé son budget actuel et elle a décidé que les États pourraient s'endetter via le Mécanisme européen de stabilité et la Banque européenne d'investissement. Une nouvelle phase de la réponse européenne est en préparation à travers un plan "*Marshall européen*". Le montant évoqué est de 1.000 milliards d'euros, peut-être davantage. Cela coïncide avec la nécessité pour les 27 États de trouver un accord entre eux puis, probablement dans une moindre mesure avec le Parlement européen, concernant les futures perspectives financières européennes. En l'espèce, il s'agit du budget pluriel-annuel de l'UE entre 2021 et 2027, lequel est assorti des règlements européens qui régissent les objectifs et les modalités d'utilisation des programmes européens.

**Le Fonds européen de la défense doit être un enjeu de ces négociations.** Avant cette crise sanitaire, la présidence finlandaise de l'UE avait formulé le souhait d'amputer au moins la moitié le montant du Fonds européen de la défense. L'élément constitutif d'un embryon de politique industrielle commune se trouvait donc déjà menacé. Il s'agissait vraisemblablement d'un premier test pour mesurer la réaction de la France, qui est le promoteur de ce Fonds. Depuis, la présidente de la Commission européenne, relayée par le Parlement européen, a annoncé que les objectifs du plan de relance économique européen seraient centrés sur le pacte vert et la transition numérique. La politique industrielle de défense européenne, déjà quantité négligeable du budget de l'UE, pourrait donc "*passer à la trappe*".

### **Des pertes de souveraineté extrêmement graves**

Compte tenu des temps longs de développement des technologies de défense (R&D, essais et validations complexes) et de la nécessité de rester compétitifs à chaque instant sous peine de perdre des capacités industrielles majeures, les conséquences pour notre souveraineté et la sécurité internationale de l'Europe seront extrêmement graves. **Quelle situation étrange ! Il est paradoxal de crier "*au loup*" sur les abandons de souveraineté pendant la crise actuelle et de placer concomitamment l'Europe dans le déni des menaces qui se profilent dans le monde et à ses portes.**

De plus, il n'est nul besoin d'insister pour convaincre que l'innovation est consubstantielle à cette industrie de hautes technologies qu'est l'armement, avec des retombées dans plusieurs applications civiles comme en termes d'emplois qualifiés et de développement territorial. L'enjeu en Europe et en France est essentiel. Il appelle une mobilisation large et forte.

## Thierry Breton, l'espoir

Un espoir demeure et justifie d'agir en soutien de Thierry Breton, Commissaire européen au marché intérieur, qui a identifié le secteur de la défense parmi les quatorze écosystèmes industriels clés pour l'économie européenne. Quoi de plus logique que de s'appuyer [sur l'industrie de défense pour laquelle la commande publique est décisive](#), les chaînes de valeur ancrées dans les territoires afin d'assurer l'autonomie stratégique et la compétitivité source d'exportations nettes significatives ? A défaut de croissance et d'excédents commerciaux générés par l'ensemble de nos secteurs économiques, notamment dans le marché intérieur européen, comment rembourser les dettes et conserver une politique de défense effective ?

Faute d'accord pour d'autres solutions, cette crise va générer en Europe des dettes colossales en centaines de milliards d'euros, qui seront gérées par des instances nationales et européennes. L'absence de conditions macro-économiques pour les rembourser donnera de la souplesse quant à l'application des règles budgétaires européennes. En revanche, il faut rester vigilants. Les formules déjà employées par les instances européennes comme la réduction des dépenses publiques, le cas échéant en matière de défense, pourraient être employées. D'autant plus que si les États du Nord de l'Europe ont des capacités de remboursement et des acteurs économiques conquérants dans l'ensemble du marché intérieur européen, tel n'est pas le cas de notre pays économiquement affaibli.

## La France, contributeur net au budget de l'UE

La France est un des États contributeurs nets au budget de l'Union européenne à hauteur de plus de 8 milliards d'euros par an. Pourtant, l'ensemble de nos territoires, à l'exception de l'Île de France, ont un PIB par habitant inférieur à la moyenne européenne. Nous n'optimisons pas assez les mécanismes européens au service de notre performance économique. De surcroît, la France connaît un déficit commercial de plus de 30 milliards d'euros par an en moyenne dans le marché intérieur (15 milliards avec l'Allemagne, 8 milliards avec les Pays-Bas, 5 milliards avec la Belgique...). La responsabilité est d'abord à rechercher dans notre organisation et notre manière de nous défendre.

Si une de nos industries performantes est affectée, au premier rang desquelles le secteur de la défense et de la sécurité, il sera encore plus difficile de rembourser les dettes accumulées en raison de la crise. Cette affirmation est connue de nos "partenaires / concurrents" européens. Nous n'avons donc rien à perdre, il est impérieux d'agir. **Est-il encore acceptable que les stratégies de pays européens responsables de notre appauvrissement servent les intérêts industriels américains dans l'armement et détruisent les nôtres en refusant une autonomie stratégique européenne ?**

La preuve est irréfutable. Ces États bénéficient pleinement du marché intérieur européen et de la politique commerciale de l'UE étant donné qu'ils disposent de productions très adaptées aux politiques de l'UE ou qu'ils pratiquent des importations de produits, principalement en provenance de Chine, pour nous les revendre sans barrières douanières. De plus, beaucoup d'États européens cèdent aux compensations économiques, sans intérêts technologiques, proposées par les USA en échange de l'achat de matériels de défense. Cette pratique est très invalidante pour la réalisation d'une Europe de la défense. La réglementation européenne sur la concurrence devrait être adaptée pour tenir compte de ces réalités néfastes.

En outre, il ressort des premières annonces relatives au plan "Marshall européen" que ce dernier est manifestement calibré pour servir les pays subissant le moins les impacts

économiques de cette crise. Lesquels disposent d'une force de frappe économique dans les objectifs annoncés : transition numérique et pacte vert. Le piège d'un marché intérieur non régulé, dans sa conception actuelle, augmentera donc encore les inégalités économiques en Europe et réduira notre capacité à financer notre effort de défense.

### **Un rapport de force pour la France**

Par conséquent, intégrer la politique industrielle de défense dans ce plan de relance européen et dans le futur budget pluriannuel de l'UE est une nécessité. Cela sera un facteur de croissance partagée avec la France mais aussi bénéfique pour l'Europe. Cette dernière s'en trouvera économiquement rééquilibrée et mieux protégée grâce à une autonomie stratégique renforcée. Être reconnue comme utile en Europe, c'est être inséré dans les priorités budgétaires. Pour la défense européenne, l'enjeu est triple :

- disposer d'un budget conséquent ;
- améliorer les dispositions européennes, en particulier du Fonds européens de la défense, afin de garantir que les projets ne se limiteront pas à de la recherche, mais aboutiront à des démonstrateurs et à de réelles productions en aval de la recherche ;
- créer davantage de passerelles avec les outils des autres politiques européennes, par exemple, dans le programme civil de recherche et développement H2020 et son nouvel outil d'investissement en capital "*accelerator*", ou la politique régionale avec le FEDER.

Aucun pays n'agira dans ce sens si la France ne se manifeste pas. L'enjeu ne procède pas d'une bataille d'arguments mais d'un rapport de force intense pour traiter les causes et non pas seulement les conséquences de notre décrochage économique. Ainsi, l'Europe gagnera à assumer que sa défense participe de l'ensemble de ses politiques stratégiques au-delà d'un outil spécifiquement dédié comme le Fonds européen de la défense.

La capacité de l'UE à assumer sa sécurité internationale est un enjeu pour les Européens et eux seuls en réservant cet investissement dans la défense aux opérateurs économiques installés sur son territoire et détenus par des capitaux européens. Ainsi, la propriété intellectuelle devra rester "européenne" même dans l'hypothèse d'acquisition ultérieure d'une entreprise européenne par des fonds étrangers. En effet, il n'appartient pas aux citoyens européens de financer la R&D des concurrents de leurs tissus économiques. Une condition sine qua non de toute politique européenne en matière de défense. (A suivre).

04/05/2020

[Retour au sommaire](#)

## Cinq propositions pour l'Europe de la défense (4/12)

**Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.**

Garantir la souveraineté de la France comme de l'Europe exige des actions concrètes et urgentes. En dotant significativement le Fonds européens de la défense, l'Union européenne pourra créer de la norme et structurer de la commande publique européenne. Certes, ses modalités de fonctionnement devront être revues afin de servir davantage et plus efficacement les intérêts européens. Un terme devra être mis aux logiques concurrentielles invalidantes entre les industries européennes dans certains projets, ainsi qu'au principe du "*juste retour*". Les traités le permettent.

De plus, le secteur de la défense bénéficie de dérogations en droit, notamment en matière de marchés publics. C'est un avantage à utiliser "sans réserve" pour reconstituer des industries de souveraineté. Il est donc possible d'œuvrer sans contraintes. Tout est affaire d'objectifs et d'accords budgétaires.

### **Concevoir, produire et acheter européen : une priorité**

Puis, ce qui vaut dans les négociations d'État à État dans les accords inhérents aux acquisitions de matériels américains, doit valoir également dans l'Union européenne (UE). La Commission européenne a prévu de publier prochainement un livre blanc "*sur un instrument relatif aux subventions étrangères*" sources de distorsions de concurrence. En matière de défense, les exemples sont récurrents. Dans une Union européenne qui se veut souveraine et solidaire, les actes doivent être en conformité avec les déclarations. Concevoir, produire et acheter européen doit être une priorité. Ce n'est pas actuellement pas le cas malgré l'absence d'obstacles institutionnels et juridiques.

**En France, un consensus assez large existe sur les objectifs de l'Europe de la défense. La difficulté réside dans notre capacité à trouver un accord avec nos "partenaires / concurrents" européens.** Comment y parvenir ? Cela procède d'un équilibre entre agir comme force de propositions et activer des moyens de négociations efficaces.

### ***1/ En appeler à la commande publique européenne***

Il est d'abord possible d'**en appeler à la commande publique européenne**. Ce n'est pas un fait nouveau. En 2010, le Conseil a demandé à la Commission européenne de procéder à la "*passation conjointe de marché afin de répondre à une autre épidémie*" cf. <https://www.senat.fr/rap/r14-625/r14-6254.html>. Dès l'apparition du virus en Europe, le 28

février et le 17 mars 2020, la Commission européenne a d'ailleurs procédé à une commande de matériel de protection [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\\_20\\_523](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_523). En l'espèce, l'Union européenne peut donc initier des processus d'acquisition pour le compte des États européens et en matière de défense exiger une conception et une fabrication en Europe.

Les commandes groupées constituent un avantage autant pour l'industrie que pour les "États - usagers" (grande lisibilité dans le temps, prix ...après harmonisation préalable des besoins). De plus, cette option permet d'agir avant l'hypothétique élaboration de règles relatives à l'achat préférentiel européen. Bien évidemment sans y renoncer. Il est de l'intérêt de l'UE de vite opter pour "*Buy European act*" si elle veut éviter les pressions sur les "*(Good) By European act*" de certains de ses membres.

Surtout, en matière d'acquisition de matériels de défense européens, des achats effectués par l'Union européenne auraient un effet très protecteur. Ils contribuent à protéger des représailles exercées par un État tiers sur un État membre de l'UE qui, par exemple, se serait émancipé d'une acquisition de matériels "*made in USA*". Dans la même logique, cette initiative rendrait les Européens solidaires en évitant les tentations de négociations bilatérales connexes "*dans le dos*" de l'UE et/ou d'autres États membres. Sans exclusive, pour des technologies très stratégiques comme celles des drones, ce type de procédure apparaît particulièrement adaptée.

## ***2/ Créer de la "conditionnalité européenne"***

Il est également envisageable de **créer de la "conditionnalité européenne" en faveur d'achats de défense européens**. A défaut, tout État récalcitrant se verra amputé de crédits européens, y compris ceux disponibles dans d'autres politiques européennes. Ce mécanisme contraignant pourrait entrer très vite en vigueur. A terme, il devrait même s'imposer systématiquement pour tous les projets de R &D soutenus par le Fonds européens de la défense.

Cette proposition n'est pas innovante. La "*conditionnalité*" a été appliquée dans les procédures à l'encontre de la Grèce et elle est prévue dans la politique régionale européenne. Ce procédé est aussi en débat pour les États qui ne respecteraient pas les valeurs fondamentales de l'UE. Ainsi, une règle européenne pourrait être instaurée s'inspirant des procédures de sanctions déclenchées par la Commission européenne, assorties "*d'une suspension des paiements*". Aucun Etat n'appréciera de perdre des financements européens. Toutefois, ce point est particulièrement important afin d'influer sur les décisions des Etats bénéficiaires nets de la solidarité européenne et qui s'en émancipent ensuite souvent par des acquisitions militaires hors UE.

## ***3/ Le marché intérieur davantage régulé***

Ensuite, la conjoncture actuelle rebat toutes les cartes. **A défaut de solidarité européenne en matière de défense, le marché intérieur devra être davantage régulé**. Il n'est pas possible que certains États profitent des excédents commerciaux du marché intérieur pour acheter "*made in USA*". Cette forme de troc opérée de concert avec les Américains au motif qu'ils peuvent, contrairement aux Européens entre eux, pratiquer des représailles commerciales et des compensations déséquilibrées par rapport à leurs concurrents doit cesser. Fait important, l'Allemagne a créé un précédent dans cette crise sanitaire. Sa décision



unilatérale d'interdire les exportations de matériel médical, y compris dans le marché intérieur européen, montre qu'une régulation est possible quand des intérêts directs sont menacés.

Au-delà des possibilités très étroites prévues par les dispositions du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, un "*électrochoc*" est nécessaire en l'espèce. **La France ne peut plus prendre le risque que sa balance commerciale déficitaire dans le marché intérieur et sa contribution au budget de l'UE affectent le financement de sa défense.** Une demande de cette importance, en provenance d'un Etat membre fondateur de l'UE comme la France, verra des négociations s'ouvrir très vite pour éviter toute remise en cause du processus d'achèvement du marché intérieur européen.

La France n'a pas opté pour l'Europe "*à la carte*" mais pour le "*menu complet*". A défaut de politique industrielle européenne dans le secteur de la défense, notre pays devra pouvoir continuer à assumer seule sa souveraineté. Il en ira également de l'intérêt de l'Europe dont la responsabilité serait recherchée si les dettes européennes contractées par la France dans cette crise avaient pour effet d'affaiblir le pays par la réduction de ses capacités de défense comme par son pacte social déjà bien fragile.

#### ***4/ Mobiliser la palette d'ingénierie financière de l'UE***

Puis, il importe de renoncer à **l'idée de solliciter, pour la France, un ratio d'endettement public supérieur à ce que l'UE autorise** afin de financer notre effort de défense et **de mobiliser la palette d'ingénierie financière de l'UE.** La neutralisation des dépenses de défense française des calculs imposés par le pacte de stabilité avait été évoquée au motif que la défense française sécurise l'Europe. Avec la crise, le coût de la dépense "*défense*" sera trop prohibitif pour être assumé même hors cadres européens. Surtout, une telle décision mettrait en opposition, en France et en Europe, le budget de la défense avec d'autres dépenses publiques importantes. Par exemple, choisir entre des priorités utiles comme la défense ou la santé ou l'éducation ou l'énergie, le numérique... renverrait à des tensions picrocholines aussi inutiles qu'invalidantes.

En effet, les deux derniers enjeux constituent des priorités dans le marché intérieur. On ne peut pas les affaiblir par des arbitrages franco-français qui les négligeraient. Le pays doit jouer collectif et en cohérence. La France comme d'autres États membres, participe activement à la protection de l'Europe, à l'UE de contribuer aux investissements et, de manière encadrée par les traités, au fonctionnement. L'Union européenne aurait même la possibilité d'aller au-delà des cofinancements de projets par le biais de subventions en mobilisant des prêts de la Banque européenne d'investissement ou en prenant des parts dans le capital d'entreprises, par exemple de PME sur le modèle de son nouvel outils "*accelerator*".

#### ***5/ Obtenir un "chèque de retour"***

Enfin, **à défaut d'investissements industriels communs dans le secteur de la défense, la France devra alors refuser tout accord budgétaire européen sauf à obtenir un "*chèque de retour*".** Comme l'avait fait le Royaume-Uni dans les années 80 avec la politique agricole commune. Le pays devra négocier la déduction d'une partie du budget national de la défense de sa contribution au budget de l'Union. Contrairement à l'approche britannique, il ne s'agira pas pour la France d'appliquer une vision égo-centrée de ses intérêts nationaux. L'objectif est d'exercer une pression forte en faveur d'une l'Europe de la défense utile à tous les Européens.



Tant que les dirigeants européens n'accepteront pas d'assumer une souveraineté européenne en matière de défense et d'acquérir des matériels "fabriqués en Europe", la France devra conserver seule les moyens de sa souveraineté.

07/05/2020

[\*Retour au sommaire\*](#)

# Souveraineté : et si la France se dotait enfin d'une stratégie industrielle ?

## (5/12)

**Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.**

L'enjeu des masques a provoqué une crise dans la crise du coronavirus. Le constat est sans appel : la France n'a pas eu suffisamment de stock et, pire, elle n'a pas la capacité industrielle pour répondre rapidement à ses propres besoins. Pourtant, une telle pandémie avait été anticipée lors des différents exercices de prospective, notamment la Revue Stratégique de Défense et de Sécurité nationale de 2017.

### De trop nombreuses dépendances

Est-ce la première fois que la France n'est pas capable de répondre elle-même à ses besoins de sécurité nationale ? Non malheureusement, et la défense offre beaucoup d'autres exemples dans un passé récent. Le rapport 2020 de la Cour des comptes rappelait que la France n'avait pas su prendre le virage des drones aériens à force de tergiverser et par manque de vision, ce qui a abouti à acheter des drones Reaper américains. Le transport stratégique militaire français pour les opérations extérieures (OPEX) des dix dernières années est un autre exemple. Nous avons non seulement été dépendants de nos alliés mais également de prestataires privés russes et ukrainiens. Enfin, autre illustration actuelle, le chef d'état-major des armées a critiqué l'utilisation par le Sénat de l'application américaine Zoom pour ses auditions virtuelles à cause de ses failles de sécurité.

Le but n'est pas de se lamenter de ces dépendances et d'en faire un inventaire à la Prévert. La dépendance vis-à-vis de certains pays dans des domaines précis peut être un choix. Il est d'ailleurs fait par beaucoup d'États européens vis-à-vis des États-Unis. Le vrai problème est quand ces dépendances sont subies, voire impensées, car elles deviennent alors imposées. La disparition de la fabrication en France de munitions de petits calibres le démontre : les décideurs successifs ont refusé d'envisager les conséquences résultant d'une telle dépendance.

L'achat à l'étranger sous prétexte que la multiplicité des fournisseurs préserve d'une rupture d'approvisionnement est une menace majeure, d'autant plus si l'on prend en compte les composants critiques, souvent soumis à des restrictions d'exportations (ITAR, etc.) et de matières premières stratégiques (cobalt, lithium, terres rares...). Ce que nous avons vécu avec les masques peut très bien se reproduire sur ces domaines dans le cadre d'un conflit majeur ou encore d'une guerre commerciale avec les États-Unis ou la Chine. Le constat est simple :

**dans les domaines de souveraineté, l'argument purement économique est le chemin le plus direct à la servitude volontaire.**

### **De la BITD à la BITS**

Les Livres Blancs successifs et la Revue Stratégique montrent que les anticipations des menaces sont bonnes mais qu'elles ne sont pas suivies d'actions en cohérence, comme l'illustre la pandémie actuelle. À l'exception des lois de programmation militaires, la déclinaison en plans d'action pour assurer la résilience du pays est trop limitée dans d'autres domaines, voire inexistante. Le président de la République a beau proclamer que le pays est "*en guerre*", le coronavirus montre que ce ne sont pas spécifiquement les Armées qui sont seules en première ligne, mais bel et bien le système de santé et la société française dans son ensemble. La crise du coronavirus souligne donc le besoin de passer de la conception globale à l'action globale, ce qui requiert d'avoir les moyens industriels et économiques appropriés sur le territoire national.

**Il est nécessaire de penser non pas seulement une BITD (base industrielle et technologique de défense) mais plus largement une BITS : une Base Industrielle et Technologique de Souveraineté.** Il faut avoir une démarche incluant l'ensemble des domaines industriels participant à la souveraineté et agir avec tous les leviers à la disposition de l'État, en évitant des raisonnements en silos. La capacité de rebond repose sur la fertilisation croisée des idées et des innovations. Un pays comme les États-Unis ayant développé un écosystème dual d'innovation, avec notamment les GAFAM, dispose ainsi d'un atout majeur.

**Les programmes d'investissement publics doivent être guidés par une logique de compétences à disposition sur le territoire national, pas seulement par une logique de finalités optimisées pour un secteur donné.** Il ne s'agit pas de choisir entre tel nombre de Rafale et tel nombre de masques, mais surtout de se donner les moyens de répondre aux besoins quand ils apparaissent grâce à une base industrielle nationale robuste. L'accent doit être mis sur la maîtrise des technologies et capacités industrielles critiques sans nécessairement recréer la totalité des chaînes de valeur en France. Un tel exercice de politique industrielle aurait peut-être permis d'éviter la fermeture en 2018 de l'usine produisant 200 millions de masques par an dans les Côtes d'Armor. Nous aurions pu nous contenter simplement de débattre du juste équilibre entre quantités stockées et maintien d'un outil de production.

### **S'émanciper des logiques libérales**

**"Penser global" est également un exercice avec des conséquences en termes d'horizons de temps.** Le développement d'un outil industriel demande des engagements fermes apportant une visibilité et des flux réguliers de commandes pour assurer une capacité nationale d'innovation et de production, parfois sur plusieurs décennies. Pourtant, les gouvernements changent souvent de politiques avant même que les projets déjà engagés aient pu montrer des résultats concrets. Moins de réformes et d'empilement de projets hétéroclites (voire concurrents) et plus de constance serait indéniablement utile pour accompagner les entreprises et s'assurer qu'elles répondent aux besoins nationaux. La réussite de la filière aéronautique en est la preuve flagrante tout comme celle de l'industrie de défense.

**Penser la globalité exige également de s'émanciper des logiques libérales d'optimisation budgétaire poussées à l'extrême.** Dans des domaines stratégiques, l'État ne peut pas accepter

de se reposer uniquement sur le marché étant donné le caractère aléatoire des décisions des entreprises. Il doit assumer de jouer un rôle de gardien pour pallier les défaillances du marché qui, dans des domaines stratégiques, conduisent à des défaillances de souveraineté.

L'exemple du fabricant de composants électro-optiques et de capteurs de haute précision Photonis est ici malheureux. Considérée comme une entreprise stratégique, l'État a bloqué son rachat par des investisseurs américains mais... sans prévoir de solution de repli ! Les autorités françaises en sont désormais à "*demander*" à des industriels "*d'étudier*" la reprise de l'entreprise. Mais pourquoi ces entreprises joueraient-elles les pompiers alors que l'État n'apporte pas de visibilité concernant ce qu'il veut faire des compétences de Photonis ? L'État doit apporter cette visibilité par une politique d'investissement claire.

### **Penser et, surtout, agir global**

**"Agir global" demande enfin de s'inscrire dans un cadre interministériel**, bien au-delà de ce qui est fait actuellement avec la loi de programmation militaire (LPM) qui concerne avant tout le ministère des Armées. Penser BITS plutôt que BITD inclurait au moins les ministères de la Santé, de l'Économie, de la Recherche et de l'Intérieur, avec une "**Loi de Programmation des Moyens Souverains**" (LPMS). Ainsi, alors que le ministère de l'Intérieur acquiert lui aussi des équipements, où est sa loi de programmation ? Il est symptomatique d'une absence de politique industrielle que l'Intérieur utilise un logiciel américain de Palantir pour la DGSI et compte acquérir bientôt des drones chinois. Pour partir de l'existant, **une piste pourrait être de transformer la DGA (direction générale de l'armement) en outil de politique industrielle de souveraineté** au service des différents ministères concernés, avec les moyens adéquats et le soutien politique nécessaire.

Penser et, surtout, agir global pour la sécurité et la résilience de la nation nécessite de passer de la BITD à la BITS. S'il veut assurer sa souveraineté, notre pays doit faire des choix et, plus qu'avoir des équipements, être capable de les produire. Établir une LPMS guidée par la DGA est une solution possible. La crise du coronavirus l'a rappelé : l'imprudence au nom de logiques budgétaires coûte plus cher qu'une politique industrielle globale inscrite dans le temps long.

11/05/2020

[Retour au sommaire](#)

## **Et si l'épargne française était enfin mobilisée pour équiper les militaires ?**

### **(6/12)**

**Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.**

Accélération des paiements et de la notification de contrats, annulation des pénalités de retard, acceptation de hausses de prix, mise en place d'échanges quasi quotidiens avec les dirigeants industriels... et 10 milliards de dollars injectés dans l'industrie, via le plan de soutien à l'économie de Donald Trump adopté en avril ! Le Pentagone n'a pas lésiné sur les moyens pour soutenir son industrie d'armement, qui a même été désignée comme infrastructure critique pour faciliter la reprise des activités pendant le confinement. Rien de surprenant : l'industrie de défense participe à la posture de défense car, sans elle, la souveraineté n'est qu'une illusion.

### **Des paris technologiques et techniques audacieux**

Pourquoi faut-il venir en aide à l'industrie de la défense en pleine crise économique ? Petits volumes de production, mais grands enjeux d'innovation. Pour fournir à nos militaires les équipements nécessaires à leurs opérations, les entreprises d'armement font des paris technologiques et techniques audacieux et donc difficiles. Produire des équipements d'excellence nécessite un effort important de recherche et d'innovation. Or, ici comme ailleurs, le problème du financement des entreprises françaises se pose. Comment pérenniser la base industrielle et technologique de défense (BITD) ? Comment assurer qu'elle dispose de la trésorerie et du capital nécessaires non seulement à sa survie mais aussi à sa capacité à répondre aux besoins des militaires ?

Le propre des crises est d'aggraver des fragilités déjà présentes en amont. Or, l'industrie d'armement reste une petite activité en volume même si elle tire le reste de l'industrie nationale vers le haut. La production en France ne représente même pas 1% du PIB, alors même que notre pays n'a jamais autant exporté. Par ailleurs, elle dépend exclusivement de la commande publique et du soutien étatique pour exporter et lancer des programmes en coopération.

### **De la responsabilité sociale à l'irresponsabilité nationale**

Comme pour beaucoup de secteurs, la crise va provoquer un problème de trésorerie avec l'arrêt des activités. Or les banques sont de plus en plus réticentes à prêter aux entreprises liées à l'armement. La quasi-totalité d'entre-elles renâclent pour des "*raisons éthiques*" à financer des entreprises qui fabriquent des armes, soit objectivement en se basant sur les traités internationaux comme le Traité sur le Commerce des Armes (ONU), soit, beaucoup

plus souvent, subjectivement en raison du risque réputationnel lié à des règles de notation toujours plus hostiles à l'industrie d'armement.

Cette situation est problématique car elle met directement en danger la survie de ces entreprises et leur capacité à financer des projets, notamment à l'exportation. Les plus fragiles, les PME, ETI et start-up, sont évidemment les premières victimes de ces refus. Elles doivent alors soit annuler l'opération envisagée, soit se tourner vers des banques étrangères, parfois russes ou chinoises. La "*responsabilité sociale*" invoquée par les banques pour refuser de financer la défense a une conséquence directe sur la capacité de la France à maintenir une base industrielle de défense pourtant essentielle à son autonomie stratégique. De responsabilité sociale à irresponsabilité nationale, il n'y a ici qu'un pas.

Si un travail de pédagogie doit être engagé auprès du secteur bancaire, la défense pourrait également créer sa propre banque, en s'inspirant du modèle d'autres entreprises, comme PSA Banque. La politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de cet organisme serait notamment de financer des programmes souverains. Plus globalement, cette crise est l'occasion d'effacer les malentendus et de réconcilier la finance avec la défense. La finance a plus que jamais l'opportunité de mettre sa créativité au service de la nation, en coordination avec un État stratège.

### **Protéger les fleurons nationaux des rachats hostiles**

Les problèmes de trésorerie ne sont toutefois que le sommet de l'iceberg. Avant même le début de la crise, la situation d'entreprises essentielles de la BITD était problématique. Le constat est simple : un capitalisme sans capital n'est pas tenable. Faute de fonds de pension nationaux, comment éviter la disparition ou le rachat de ces fleurons par des actionnaires hostiles ? Tandis que Latécoère est passé sous pavillon américain en décembre 2019, Photonis a vu son rachat par un fonds américain bloqué par Bercy en avril 2020, sans pour autant qu'une solution souveraine française ou européenne soit trouvée pour sa reprise. Plus récemment, CNIM a été mis en vente et aurait vu plusieurs entreprises chinoises se mettre sur les rangs pour racheter au moins une partie du groupe. Face à cette situation, la question de la "*nationalisation temporaire*" a été mise sur la table par les syndicats, comme il n'y a pas si longtemps avec les Chantiers de l'Atlantique.

Le cas de CNIM et la question de la "*nationalisation temporaire*" illustrent un défi accentué par la crise du Covid-19 : l'État ne peut pas agir uniquement comme un pompier, tentant de sauver dans la panique des entreprises importantes pour assurer ses missions régaliennes. La crise actuelle pose la question d'un État stratège capable de concevoir et de mettre en œuvre une politique industrielle de défense.

Dans les mois à venir, les autorités doivent éviter que cette crise bouleverse la BITD française, avec des conséquences irrémédiables. Les prises de contrôle d'entreprises stratégiques par des investisseurs hostiles doivent ainsi être empêchées. Si la nationalisation peut être une solution temporaire, l'État n'a pas vocation à se substituer aux entreprises et il doit assurer leur compétitivité et leur rentabilité commerciale par une politique industrielle viable et cohérente. A plus long terme, il est impératif de renforcer le capital de l'industrie de défense, surtout pour les PME et les ETI.

## **L'assurance-vie au secours de l'État stratège ?**

Si l'État ne peut pas tout, il doit néanmoins assumer sa part. Le développement d'un actionnariat public avec une vision stratégique (et non uniquement patrimoniale) est un enjeu important. L'Agence des Participations de l'État (APE) doit donc arrêter ses désengagements dans la défense. Au-delà de l'État actionnaire, un État stratège doit compléter l'action des banques au travers d'outils appropriés qui aident à partager les risques. On ne compte plus les dispositifs créés au fil des années : RAPID, ASTRID, Definvest, DefInnov, etc. La multiplicité des systèmes d'aide aboutit à un saupoudrage qui rend ces outils peu efficaces globalement.

Pour être efficacement et durablement aux côtés des entreprises, l'État doit mobiliser le bon outil dans le moyen terme : la commande publique. Il s'agit d'une question de vision, ce qui implique des choix et de la constance, avec un effort maintenu dans le temps en cohérence avec les besoins de l'autonomie stratégique. Plus concrètement, l'État doit offrir des avances conséquentes aux entreprises pour lancer la *supply chain* et, en même temps, respecter plus strictement que jamais les échéances contractuelles, en s'émancipant des décalages dus à la régulation budgétaire annualisée.

L'investissement public et l'actionnariat étatique ne doivent toutefois pas être les seules réponses. L'État doit combiner son action avec les investisseurs privés nationaux. D'autres dispositifs pourraient ainsi être encouragés pour améliorer la structure capitaliste des entreprises. Outre la possibilité de la cotation, pourquoi ne pas orienter une partie de l'immense épargne populaire vers les industries de souveraineté via des mécanismes fiscaux incitatifs ? L'assurance-vie collecte quelque 10 milliards d'euros par mois en France, soit l'équivalent de ce que l'État dépense par an pour ses achats d'armement.

Il suffirait qu'une infime partie de ces montants aillent vers l'industrie d'armement. Pourquoi ne pas créer des fonds dédiés avec avantages fiscaux, comme on a pu le faire avec les FCPI pour l'innovation et les FIP pour l'investissement local ? Contre une réduction d'impôt ou une défiscalisation liée à la durée d'investissement (comme l'assurance-vie), investir dans l'industrie de défense, notamment dans les start-ups, PME et ETI, deviendrait une option tentante pour les épargnants. Comme la cotation, ce dispositif permet à la fois de se procurer des moyens supplémentaires tout en diversifiant les actionnaires de ces entreprises.

## **L'Europe, la bonne échelle**

Enfin, la question du financement doit aussi être pensée à l'échelle européenne, qui est dans certains cas l'échelle adéquate pour garantir une base industrielle de défense. Plutôt que d'avoir des entreprises d'armement portées à bout de bras par l'État, cherchons à assurer la pérennité de ces compétences au travers d'une autonomie stratégique européenne. Cela ne veut pas dire qu'il faille le faire à 27, mais en choisissant les partenaires (un ou plusieurs) qui partagent les mêmes besoins et les mêmes ambitions que nous. Les exemples franco-allemands dans les hélicoptères de combat (élargi à l'Espagne), franco-britannique dans les missiles (élargi à l'Italie) ou franco-italien dans les navires de surface sont là pour montrer la pertinence de cette approche pour combiner vision européenne et autonomie stratégique.

Or, la création du Fonds Européen de la Défense (FED) est une des opportunités à saisir pour nos entreprises. Le FED prend un sens tout particulier en raison de la crise du Covid-19. Prenons l'initiative pour faire des projets ainsi cofinancés un vecteur d'une consolidation européenne compatible avec les ambitions de la France et la préservation de sa souveraineté.



Il est indispensable que la Direction générale pour l'armement (DGA) conforte ses objectifs d'innovation via le FED et accompagne les PME et ETI pour bénéficier de ces financements dans une approche gagnant-gagnant.

Par ailleurs, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) interdit encore dans son règlement les investissements dans le domaine de la défense. Si des progrès ont été faits récemment sur ce sujet, il est primordial dans le cadre d'un plan de relance européen que ce verrou saute afin que le secteur de la défense reçoive sa juste part.

14/05/2020

[\*Retour au sommaire\*](#)

## **Défense : accélérer la loi de programmation militaire pour relancer l'économie**

**(7/12)**

**Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.**

Lors de la crise de 2008, la France avait décidé d'un plan de relance de 26 milliards d'euros. Sur les 4 milliards consacrés à l'investissement, la défense a reçu 1,6 milliard, soit 40%. C'était tout à fait cohérent : la défense est le premier budget d'investissement de l'État. Ce supplément d'acquisitions, irrigant une industrie ancrée dans les territoires et non délocalisable, avait permis de répondre aux priorités des armées. L'armée de Terre, fortement engagée en Afghanistan, avait bénéficié de véhicules supplémentaires, la marine d'un troisième bâtiment de projection et de commandement (BPC) et l'armée de l'Air de deux Rafale en plus. Ces matériels ont tous été produits sur le sol français et leur fabrication a donc eu l'effet d'entraînement recherché sur l'économie française.

### **La défense a toute sa place dans le plan de relance**

Douze ans plus tard, il semblerait que, dans le soi-disant "nouveau monde", certains aient oublié les leçons de l'ancien monde. Il est étonnant qu'aujourd'hui l'évocation de la participation de la défense au plan de relance soit peu audible. Le plan de relance de 2008 avait été piloté par un ministre dédié, Patrick Devedjian, directement rattaché au Premier ministre. Manquons-nous aujourd'hui d'une vision d'ensemble quand il s'agit de booster l'économie française et son industrie en particulier ? Le plan de relance global s'élabore à Bercy, via les Comités Stratégiques de Filière (CSF). Raisonner en silos, dans une logique comptable, serait une erreur qui négligerait une des industries les plus compétitives et innovantes de notre pays.

Si la défense peut bénéficier d'effets de bord au travers des comités de l'aéronautique, du naval et des industries de sécurité, aucun plan ne paraît lui être spécifiquement dédié alors qu'elle représente 200.000 emplois. La défense est pourtant idéale pour une relance économique puisqu'elle repose quasi exclusivement sur du "*Fabriqué en France*". Par ailleurs, le secteur a largement prouvé sa contribution à la résilience de la nation lors de crise du coronavirus, comme l'a illustré l'action efficace de la direction générale de l'armement (DGA) pour certifier des masques et faire émerger via l'Agence de l'Innovation de Défense (AID) des innovations permettant de lutter contre le Covid-19.

Enfin, la crise n'a pas éteint les rivalités internationales dans des domaines clefs duaux, comme le cyber, l'intelligence artificielle et le spatial. Un supplément d'investissement aurait

des effets bénéfiques dans ces domaines, à la fois pour la défense et pour renforcer la compétitivité de l'économie française. L'industrie de défense irrigue de nombreux secteurs et le plan de relance global doit en tenir compte.

### **Isolement du ministère des Armées**

La première leçon de la situation est donc l'isolement du ministère des Armées dans le dispositif gouvernemental alors qu'il est le premier investisseur industriel du pays et un pilier de l'innovation via son budget de recherche-développement, le premier également en France. Afin d'augmenter la cohérence de la stratégie industrielle et d'amplifier les synergies entre filières, ne faut-il pas que la défense ait son propre comité stratégique de filière à Bercy ? Ou que le Ministère de l'Économie soit impliqué dans le comité de politique industrielle de défense ?

Amener d'autres ministères à s'impliquer dans le comité de politique industrielle pourrait leur passer l'envie de couper le budget de la défense. L'exemple du précédent plan de relance le démontre : les autres acteurs ne sont pas forcément hostiles au budget de la défense, à condition qu'ils aient la ferme volonté d'une politique industrielle souveraine.

### **Respecter la LPM et répondre aux besoins immédiats**

Le ministère des Armées bénéficie d'une loi de programmation militaire (LPM) de manière constante depuis le milieu des années 1970. Certes, leur mise en œuvre a pu être erratique, en particulier dans l'après-guerre froide. Cependant, il s'agit d'un outil de stratégie industriel précieux, car il permet de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'armement autour d'un projet pensé, structuré et financé. C'est ainsi que, sur quatre décennies, la France a pu rebâtir une industrie d'armement à partir de la fin des années 1950 quand elle devait encore quémander des armes aux États-Unis. Le maintien de cet outil depuis la fin de la guerre froide a été essentiel pour maintenir notre autonomie stratégique.

Aujourd'hui, le ministère des Armées met en œuvre la LPM 2019-2025. Cette loi a été savamment pesée. Elle répond à des enjeux géostratégiques que la réalité internationale n'a fait que confirmer. La première chose à faire pour relancer l'économie est de continuer comme avant, en mettant en œuvre la LPM. Elle constitue la force du secteur, elle est un outil efficace qui offre de la visibilité et elle doit être scrupuleusement respectée. La LPM, toute la LPM : la première direction est donnée.

Au-delà du respect strict de la LPM, comme en 2009, le plan de relance peut aider à mieux équiper nos troupes fortement engagées sur différents théâtres d'opération. Ces engagements amènent à une usure accélérée des matériels et à des besoins accrus. Alors que le remplacement de véhicules de l'Armée de Terre via le programme Scorpion a été lissé dans le temps pour étaler les dépenses, ne serait-ce pas l'occasion de l'accélérer ? En évitant la coexistence de véhicules différents, les économies réalisées seraient certaines notamment dans le soutien des matériels.

De même, comme le BPC en 2009, la Marine n'a-t-elle pas besoin de navires de surface supplémentaires avec le programme de Frégate de défense et intervention (FDI) récemment lancé ? Le chef d'État-major de l'armée de l'Air a lui-même insisté en audition parlementaire sur l'acquisition des avions MRTT (Multi Role Tanker Transport), le remplacement des

hélicoptères Puma et la modernisation accélérée des Rafale. Par ailleurs, pour l'industrie, accélérer certains programmes permettrait de compenser une baisse prévisible des commandes à l'exportation puisque beaucoup de pays vont rapidement réduire leurs budgets de défense en raison de la crise économique.

La clef de la relance est sa capacité à engendrer rapidement des retombées économiques tout en faisant un bon usage des deniers publics. La défense, en planifiant des achats, est le secteur idéal pour maximiser les retombées nationales des dépenses publiques : tous les projets sont déjà "*sur étagère*". Enfin, au-delà des grands projets, les petites opérations d'armements ont longtemps été négligées alors qu'elles bénéficient aux PME et ETI. Ne pourraient-elles pas être amplifiées pour rattraper le retard des dernières années ? Le secteur du NRBC (Neurologique, Radiologique, Bactériologique et Chimique) a prouvé son utilité à la résilience du pays lors d'une crise sanitaire, c'est le moment idéal pour le développer. Les besoins matériels et les possibilités sont là : il suffit de choisir et de les financer.

### **Utiliser la clause de revoyure pour accélérer la LPM**

Comme pour le plan de relance en 2008, le gouvernement pourrait accélérer le plan de rééquipement des armées en engageant dès maintenant des dépenses prévues plus tard dans la LPM. Le budget d'équipement des armées devait passer progressivement de 20,8 milliards d'euros en 2020 à 31,5 milliards en 2025 pour lisser la dépense : accélérons le tempo car les besoins sont identifiés et planifiés. L'actualisation de la LPM prévue en 2021 pour prendre en compte "*la situation macroéconomique*" et définir la trajectoire de dépenses jusqu'en 2025 est la fenêtre d'opportunité idéale. Utilisons cette clause de revoyure pour accélérer les investissements !

Au-delà des besoins immédiats, la LPM 2019-2025 s'inscrivait dans une "*Ambition 2030*". Le besoin d'autonomie stratégique nécessitait selon cette ambition de mettre l'accent sur le renseignement, la capacité à prévenir les crises internationales, la présence dans les "*nouveaux espaces de confrontation*" et l'innovation. Les pistes d'investissement à long terme sont donc déjà identifiées et nous savons où la France peut décider d'investir dès aujourd'hui. A cette fin, l'Agence de l'Innovation de Défense (AID) pourrait bénéficier de moyens supplémentaires. Elle possède encore des marges de manœuvre limitées, puisque son budget résulte essentiellement du regroupement d'activités antérieures à sa création. Il était de 720 millions d'euros en 2019 et devrait atteindre 1 milliard en 2022.

Pourquoi ne pas profiter de la revoyure de la LPM pour accroître son budget et ainsi lui permettre de prendre son envol ? Cette action serait d'autant plus salutaire que les entreprises risquent de réduire leurs investissements de R&D, les capacités d'autofinancement étant amoindries. Donnons à l'AID plus de crédits pour lancer des démonstrateurs et des études amont pour répondre aux besoins de nos soldats et stimuler l'écosystème de l'innovation afin de faire émerger cette "*startup nation*" promise par le président de la République.

### **Relocaliser à la bonne échelle**

Enfin, cette crise met de manière criante en évidence les limites des choix faits dans l'industrie, avec une dépendance vis-à-vis de fournisseurs étrangers pour de nombreux composants et équipements. Si les masques étaient considérés jusque-là comme un enjeu non-stratégique et civil, force est de constater que même les militaires en ont besoin. Cette crise

peut être l'occasion d'enclencher la Loi de Programmation des Moyens Souverains (LPMS), qui entamerait la relocalisation de productions stratégiques mais souvent peu prises en compte car en dehors du périmètre strict de l'armement. Dans le cadre de son plan de relance, le Japon offre des aides à la relocalisation industrielle, notamment vis-à-vis des entreprises japonaises installées en Chine. Pourquoi ne pas faire la même chose ?

La relocalisation d'activités industrielles pose aussi la question de la bonne échelle pour la mettre en œuvre. Étant donné le coût des futurs équipements ou des volumes de production nécessaires pour avoir une base industrielle viable et innovante, l'Europe semble être le bon niveau pour envisager un certain nombre de ces relocalisations. La France doit étudier ses faiblesses et choisir ses dépendances, c'est-à-dire les secteurs et les partenaires avec qui elle choisit d'avancer. On peut être Européen à 27 comme à 2 : l'important est que les pays impliqués construisent ensemble une autonomie stratégique, qui réponde à des ambitions partagées dans un domaine donné. Il faut penser en amont pour ne rien se voir imposer. La crise du coronavirus et ses conséquences économiques sont l'occasion unique de réduire la dépendance française aux importations.

Tandis que Bercy prépare sa relance, la Commission européenne prépare également la sienne. Les sommes évoquées sont importantes et les priorités sont claires : "Green Deal", transformation digitale et autonomie stratégique. N'est-ce pas l'opportunité pour les Armées d'accélérer leurs recherches sur des technologies respectueuses de l'environnement, comme les propulsions hybrides, tout en gardant en priorité leur attention sur les besoins opérationnels ? Alors que les imprimantes 3D ont prouvé leur utilité pendant la crise du coronavirus comme en opérations extérieures, n'est-ce pas le moment d'en doter plus massivement les armées et l'industrie ? Les fonds européens ne pourraient-ils pas abonder des dispositifs français de la DGA finançant des entreprises locales ? Les opportunités liées au plan de relance européen seront nombreuses et il conviendra certainement d'optimiser les complémentarités.

La crise économique provoquée par le coronavirus sera un test pour l'exécutif : respectera-t-il sa parole et gardera-t-il le cap de la LPM ? Le précédent de 2009 a donné en partie la bonne formule pour une relance : accélération des acquisitions, anticipation de l'avenir, relocalisation. La voie est tracée.

18/05/2020

[\*Retour au sommaire\*](#)

## Mais que pèse l'Europe face au triangle stratégique Etats-Unis, Chine et Russie (8/12)

**Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.**

Le groupe Mars s'intéresse dans ses réflexions en priorité aux volets capacitaires, industriels et économiques liés aux questions de souveraineté de la France, dans un cadre national et européen, c'est-à-dire à la capacité de notre pays de faire des choix libres pour la défense de ses intérêts, la finalité de ces réflexions étant la préservation de notre modèle démocratique et social. Elles ne peuvent cependant pas faire abstraction des évolutions du contexte géopolitique, qui subit de profondes transformations depuis ces dernières années.

Par rapport au Livre blanc de 2013 et à la Revue stratégique de 2017 qui présentent une vision du monde subjective centrée sur la France dans un environnement stratégique caractérisé par des cercles concentriques de menaces et de partenaires, le point de vue développé dans cette analyse se veut plus objectif dans la mesure où il présente le monde tel qu'il est dans ses rapports de puissance, ne s'interrogeant qu'à la fin sur la place de la France dans ce contexte.

### Le déclin militaire de l'Occident

L'automne 2019 a été marquée par plusieurs événements au Proche-Orient (l'annonce du désengagement unilatéral des Américains de Syrie, l'invasion turque du territoire syrien administré par les Kurdes, l'accord turco-libyen de délimitation des frontières maritimes au détriment des États insulaires, etc) qui ont conduit le président français à déclarer publiquement, dans la presse internationale, que l'OTAN était en état de "*mort cérébrale*" faute de "*coordination de la décision stratégique*". Si l'efficacité opérationnelle de l'OTAN et son intérêt militaire ne sont pas en cause, "*sur le plan stratégique et politique, force est de constater que nous avons un problème*". La question n'est pas de discuter la pertinence du propos mais de constater qu'il s'agit là d'une "*surprise stratégique*", qui doit nous conduire à modifier notre regard sur l'architecture européenne de sécurité et notre réseau d'alliances.

La montée en puissance militaire de la Chine de Xi Jinping (arrivé au pouvoir en 2013) et le "réveil stratégique" de la Russie de Vladimir Poutine (avec les interventions en Ukraine depuis 2014 et en Syrie depuis 2015) sont les événements majeurs de la décennie qui s'achève. Ils portent un coup d'arrêt à la domination occidentale, dont le début du déclin stratégique peut être daté de l'automne 2013 avec la reculade en Syrie puis le mouvement de l'*Euromaidan* en Ukraine. Les Occidentaux, dont les forces armées étaient par ailleurs "fixées" (en termes militaires) par le surgissement de Daech en Afrique et au Levant, n'ont pu ensuite que constater l'érosion de leur suprématie militaire, du fait notamment de l'efficacité



des moyens russes de déni d'accès. Il en a résulté le concept de "*westlessness*" abondamment discuté lors de la conférence de Munich de février 2020.

Entretemps, la diplomatie unilatérale du président Trump (élu fin 2016) a précipité une "crise transatlantique" aggravée par la politique du président turc Erdogan, allié théorique car membre de l'OTAN mais partenaire stratégique actif de la Russie dans une stricte logique de puissance. Le fait est qu'en 2020, l'érosion de la puissance occidentale est telle que la notion d'Occident est désormais dépourvue de substance stratégique.

### Un "*triangle stratégique*"

Contrairement à l'opinion commune qui anticipe le retour d'un affrontement entre deux superpuissances, nous considérons que le paysage géostratégique de la décennie, qui s'ouvrira sera dominé par le "*triangle stratégique*" formé par les États-Unis, la Chine et la Russie. Les États-Unis resteront la puissance dominante, mais une puissance de plus en plus réticente à intervenir dans le monde, faute de pouvoir remporter des succès militaires rapides et de vouloir garantir la sécurité de ses alliés. La Chine a pour ambition officielle de supplanter les États-Unis pour le centenaire de l'accession au pouvoir du parti communiste (PCC) en 2049, et elle s'en donne les moyens, y compris militaires. Quant à la Russie, c'est sans aucun doute une erreur d'en faire un acteur de second rang dans les prochaines décennies. Sa remontée en puissance militaire et sa "grande stratégie" inspirée de l'héritage byzantin lui confèrent un pouvoir de nuisance considérable qui lui assure pour de longues années un rôle majeur dans les relations internationales.

Dans le même temps, le déclin militaire de l'Occident se traduit par une contestation de ses valeurs et du système juridique international mis en place sous son influence depuis 70 ans. Aujourd'hui, face à la puissance maritime incontestée américaine (*US Navy* et *US Marine Corps*), le partenariat stratégique sino-russe semble solide et durable, en dépit de ses déséquilibres et d'arrière-pensées de long terme. La Russie restera une puissance pauvre, a fortiori avec la baisse des prix des hydrocarbures, qui ruine son économie de rente, mais une puissance stratégique du fait de ses capacités militaires sans équivalent en-dehors de la superpuissance américaine.

C'est pourquoi, si le dialogue est toujours nécessaire, ne serait-ce que pour éviter toute méprise sur les intentions de l'autre, il est illusoire de penser que la Russie soit un jour tentée de se rapprocher des Européens au détriment des Chinois. Les Européens, comme les Chinois, sont d'excellents clients, mais contrairement à la Chine, ils n'ont rien à offrir en termes stratégiques. Moscou n'ignore rien de ses faiblesses par rapport à ses deux principaux compétiteurs stratégiques. C'est pourquoi une Russie stable n'a aucun intérêt à aggraver ses voisins européens, mais elle profite de leurs faiblesses, entretient volontiers le désordre dans les "zones grises" et ne manque aucune occasion de porter atteinte à la cohésion de l'OTAN. Avec la Chine, elle ne risque rien tant que l'alliance de fait perdure. À l'inverse, elle aura tout à perdre le jour où la Chine revendiquera ses "provinces perdues" de Sibérie et d'Extrême-Orient. Donc, d'un côté tout à perdre, de l'autre rien à gagner ; pourquoi dès lors se rapprocher des Européens ?



## La Russie, le rival le plus agressif

Les États-Unis ne s'y trompent pas, qui considèrent aujourd'hui la Chine et la Russie comme des "*compétiteurs stratégiques*", demain comme des rivaux, après-demain comme des adversaires. La Russie demeurera à moyen terme le rival le plus agressif, sans doute du fait des faiblesses intrinsèques de son économie et de sa démographie et de la fragilité interne de son système politique, de plus en plus autoritaire et corrompu. Bien que son immense territoire dépeuplé reste sanctuarisé par un arsenal nucléaire moderne et pléthorique, son obsession du risque d'encerclement n'a pas pour autant été surmontée. La Russie a intérêt à encourager les conflits de faible intensité dans son "étranger proche" (anciennes républiques ex-soviétiques) pour que l'OTAN soit dissuadée de s'approcher davantage de ses frontières. Un certain niveau de conflictualité dans son voisinage garantit paradoxalement à la Russie la paix à ses frontières. Par conséquent, la Russie n'a pas vraiment intérêt à la réussite du processus de Minsk, sauf à obtenir en échange la reconnaissance pleine et entière de l'annexion de la Crimée.

Ce régime, à l'assise populaire de plus en plus fragile, a besoin de justifier son outil sécuritaire et répressif par l'existence d'un ennemi mortel, incarné, aujourd'hui comme hier, par les États-Unis. De son côté, Washington trouve un intérêt évident à monter en épingle la menace russe de manière à préserver son protectorat militaire sur l'Europe. La Russie est un adversaire d'autant plus pratique pour les États-Unis qu'il ne présente en réalité aucun risque majeur pour les intérêts américains.

## La Chine, menace majeure pour les États-Unis

Il en va différemment de la Chine, dont les moyens sont désormais à la hauteur des ambitions. C'est pourquoi la menace que la Chine représente pour les alliés asiatiques des États-Unis, à commencer par le Japon, est sans doute plus réelle que la menace russe en Europe. Pour autant, la Chine n'est pas une puissance agressive ; elle n'en a pas besoin. Elle pratique une intimidation qui a rarement besoin du *hard power*. Au contraire de la Russie, et comme toutes les puissances mercantiles, la Chine considère que la guerre est néfaste au commerce.

Mais en 2049, la Terre entière devra avoir reconnu le rôle prééminent du Parti et tous les dissidents (à commencer par Taïwan) devront avoir réintégré le giron de l'empire. Il convient de noter que l'APL n'est pas l'armée de la Chine, mais l'armée du Parti. Une telle ambition fait naturellement peser une menace majeure pour les intérêts américains, surtout tant que la Chine et la Russie font cause commune. La crise du Covid-19 ne fait qu'exacerber cette rivalité.

## Un "*triangle stratégique*" appelé à durer

Ce "*triangle stratégique*" restera donc sans doute la matrice des relations internationales dans les 30 années à venir. C'est la fin de la logique des blocs, l'ancien bloc occidental allant en se délitant du fait du désintérêt durable des États-Unis pour les intérêts de sécurité de leurs alliés, notamment en Europe où les intérêts américains sont en réalité moins menacés par la Russie que par une Union européenne qui s'émanciperait de la tutelle américaine. Les trois puissances dominantes sont chacune sur une trajectoire stratégique et des intérêts différents, qui ne sont d'ailleurs pas toujours incompatibles, ce qui limite les risques d'une guerre généralisée à laquelle aucune n'aurait intérêt.

La Chine a pour ambition avouée de devenir avant 2050, sous la direction du Parti communiste, la première puissance mondiale. L'actuelle première puissance, les États-Unis, ont donc naturellement pour objectif dans les 30 ans à venir de s'y opposer. Quant à la Russie, sa seule ambition est de se maintenir comme troisième puissance mondiale, contre deux géants auxquels elle ne peut raisonnablement pas se mesurer frontalement. La fin de la logique des blocs est aussi celle de l'architecture de sécurité héritée de la Deuxième guerre mondiale. C'est la fin du multilatéralisme, le retour de la pure logique des rapports de force. Le président Macron tente désespérément de maintenir le multilatéralisme en réanimation ; il a raison de s'y acharner, mais il faut reconnaître que les facteurs de co-morbidité sont tels que le patient a peu de chance de survivre.

La Chine, puissance en croissance, continuera à pratiquer l'intimidation stratégique sans recourir à la violence. Elle veut parvenir à ses fins par sa puissance financière et commerciale plus que par la contrainte armée. La politique de l'enfant unique, en vigueur jusqu'en 2015, a pour effet de rendre impossible à l'avenir la tactique maoïste des vagues humaines envoyées submerger les positions ennemies comme lors de la guerre de Corée, d'où l'investissement dans la technologie, notamment l'intelligence artificielle et la robotique (drones). Les moyens de projection de puissance dont la Chine se dote à un rythme soutenu contribuent à l'affirmation d'une puissance qui se veut pacifique, autrement dit le "*hard power*" ne fait qu'appuyer un "*soft power*" dont la pandémie actuelle montre combien il manque de subtilité.

Face à cette montée en puissance irrésistible, les États-Unis ont une vision géopolitique des plus traditionnelles pour une puissance maritime, consistant à contenir ses rivaux continentaux en pratiquant leur encerclement stratégique. Le concept de "zone indo-pacifique" est ainsi la version contemporaine du "Rimland" (conceptualisé par Spykman à la fin du XIXe siècle), cet anneau d'archipels et de péninsules qui entoure le "Heartland" et qu'il convient de contrôler.

Entre les deux, la Russie a pour principal souci de survivre dans ses frontières actuelles (comprenant la Crimée) et avec le régime mis en place par Vladimir Poutine, dont la brutalité tient lieu d'idéologie. Son partenariat stratégique avec la Chine est donc vital, de même que la sanctuarisation de son territoire (et de son système) par la dissuasion nucléaire. La survie du régime suppose le maintien en permanence d'un état de guerre larvé aux frontières pour justifier la mobilisation des ressources au profit de l'appareil sécuritaire. C'est en cela que la Russie constitue une menace pour la paix, non dans une quelconque prétention territoriale à ses marges.

### **Quelles conséquences en Europe ?**

En réalité, dans ce paysage stratégique, le risque principal pour les pays européens est de "sortir de l'Histoire". C'est davantage un risque de nature identitaire, voire philosophique, que sécuritaire. Aucune des trois grandes puissances, dans leurs régimes actuels, ne constitue une menace pour la sécurité et l'indépendance des États européens. Simultanément, aucune ne présente plus aujourd'hui les caractéristiques d'un allié fiable.

Ceux qui voient la Russie comme une alternative aux États-Unis méconnaissent la réalité profonde du régime au pouvoir au Kremlin. La grande idée gaullienne d'une Europe "de Lisbonne à Vladivostok" a de puissantes justifications géopolitiques, qui se heurtent aux réalités d'une Russie intrinsèquement incompatible avec les valeurs européennes. Il existe en France un certain romantisme qui veut voir en la Russie une sorte de géant débonnaire et

cultivé, par comparaison avec un Oncle Sam cupide et inculte. Il est vrai que Donald Trump donne un visage à cette caricature. La réalité quotidienne est malheureusement celle d'un système russe organisé pour la prédation avec lequel l'Europe ne peut discuter qu'avec une grande prudence.

Au fond, tout le monde a intérêt que l'Europe reste un grand marché ouvert et solvable pour les exportations des trois grandes puissances. Mais à l'inverse, personne ne s'intéresse plus aux valeurs qu'elle veut défendre, faute de *soft power* appuyé par un *hard power* significatif. Après la "faillite stratégique" (Thomas Gomart) qu'a constituée pour les Européens la guerre en Syrie, l'Europe est devenue inaudible et insignifiante en termes stratégiques. Faute d'être invitée à leur table, l'Europe sera-t-elle au menu des grandes puissances ? Tel est précisément l'enjeu géopolitique des prochaines décennies, auquel seule la France semble en mesure de faire face. (A suivre par la 8b)

20/05/2020

[Retour au sommaire](#)

## La France, la seule à croire en une "Europe puissance" (9/12)

**Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.**

*"Il ne faudrait pas que la France se complaise dans un multilatéralisme solitaire", remarque Thomas Gomart, directeur de l'Institut français des relations internationales (IFRI), avant de souligner "la difficulté d'entraînement du discours européen de la France". "Les écarts se sont creusés en Europe, on essaie de les masquer avec le discours sur la nécessité du couple franco-allemand, alors qu'en réalité l'approche européenne n'est pas suffisamment alignée à propos de la relation que nous devons nouer avec Pékin, Moscou et Washington".*

### La France, la seule à croire à une "Europe puissance"

La France a longtemps espéré que l'Europe lui offre un démultiplicateur de puissance. La vision miterrando-gaullienne de la construction européenne s'appuie sur cet espoir, né au lendemain des décolonisations, comme un relais des valeurs universelles de la nation française. C'est la vision d'une "Europe puissance", contestée par ceux qui n'y voient qu'un vaste marché. On sait comment l'ambition initiale des Pères fondateurs d'une Europe unie, modèle de paix et de prospérité, a glissé, faute d'approfondissement, au fur et à mesure d'élargissements politiquement inévitables, vers un modèle a minima, celui d'un marché unique où le respect des Quatre Libertés tient lieu de vision d'avenir.

La France est seule à croire à "l'Europe puissance". Ses partenaires européens n'en veulent pas parce qu'ils n'en ont pas besoin, croient-ils. L'idéal européen, c'est la confédération helvétique à l'échelle du continent, un îlot de paix et de prospérité à l'écart du tumulte du monde. Il y a cependant un biais à ce raisonnement : historiquement, c'est par la guerre et la dissuasion militaire que la Suisse a construit son modèle. Il en reste encore des traces dans la garde d'honneur du Saint-Siège et l'expression bien française "*pas d'argent, pas de Suisse*", qui précéda la métaphore du "*nerf de la guerre*". A contrario, une Europe prospère sans défense ne peut qu'attirer les prédateurs.

Les yeux des autres Européens finiront-ils à se dessiller concernant la volonté réelle des États-Unis à les défendre ? Comment l'Europe peut-elle se défendre seule ?

### La France et le Royaume-Uni gardent un rang singulier

Membres du P5 (cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU) et États dotés de l'arme nucléaire (EDAN) reconnus par le traité de non-prolifération (TNP) aux côtés des trois grands, la France et le Royaume-Uni sont des puissances en déclin mais encore capables militairement. Leur principale ambition stratégique est de maintenir leur rang, héritage à la

fois de leur reconnaissance au nombre des vainqueurs de la Deuxième guerre mondiale et de leur ancien empire colonial. La France et le Royaume-Uni ne sont plus les grandes puissances qu'elles étaient jusqu'en 1940, mais elles gardent un rang singulier dans les relations internationales et dans la hiérarchie des puissances militaires.

L'Allemagne, quelle que soit sa puissance économique, ne peut prétendre au même rang, de même que le Japon, précisément pour ces raisons. C'est sans doute pourquoi certains prêtent aux Allemands l'intention d'acheter les attributs de la puissance dont jouit la France : son siège au P5 au profit de "l'Europe" (au mépris de la Charte de l'ONU qui ne connaît que les États) et sa dissuasion nucléaire.

## **L'Europe, un marché uniquement**

Les institutions européennes, nées au lendemain de l'échec du projet de CED (communauté européenne de défense), n'ont pas été conçues pour prendre en compte la dimension sécuritaire de la défense, qui n'est vue qu'en tant que marché ou, au mieux, secteur industriel. Dès lors que le réarmement de l'Allemagne, voulu par les États-Unis, se faisait sous le contrôle de l'OTAN, c'est cette organisation intergouvernementale qui devenait seule responsable de la défense du continent. C'est ainsi que les traités européens interdisent la conception d'un outil de défense en-dehors de l'OTAN.

C'est pourquoi la création d'une (très hypothétique) "armée européenne" supposerait avant toute chose la modification (tout aussi hypothétique) des traités. "*L'Union européenne de défense*" (selon la terminologie allemande) n'est donc que la compilation d'initiatives dispersées ("*on ne fait ensemble que ce pour quoi on est d'accord*"), intéressantes en soi mais dont la seule coordination est un enjeu majeur pour la bureaucratie bruxelloise, sans considération pour ses résultats.

## **Un espoir avec Thierry Breton**

Le commissaire européen au marché intérieur Thierry Breton espère que "*la crise nous permettra d'aller plus loin en contribuant à lever les réticences de certains États*" en matière d'Europe de la défense. "*On se rend de plus en plus compte que, même si nous pouvons avoir des alliances, nous sommes de plus en plus seuls en ce qui concerne notre autonomie et notre défense*". La création du fonds européen de défense (FEDef) illustre cependant à la perfection l'impossibilité originelle pour l'UE à prendre en charge la sécurité des Européens.

Conçu initialement comme un moyen d'encourager les États membres à développer des capacités autonomes vis-à-vis des équipements américains, le FEDef risque de devenir un outil de redistribution interne des capacités industrielles de défense, au nom de l'inclusivité et conformément à la logique de redistribution sectorielle des financements communs selon la logique du "*juste retour*". **L'ambition initiale de renforcement des capacités industrielles européennes est perdue de vue**, pour ne rien dire de l'amélioration des capacités opérationnelles. Mais, encore une fois, l'enjeu n'est pas opérationnel, puisque l'OTAN est toujours là. Et quand bien même les États-Unis quittaient l'OTAN, l'organisation pourrait subsister, au moins en théorie, comme l'UE survivra au Brexit. L'enjeu du FEDef est essentiellement politique : inciter les autres Européens à s'intéresser à l'autonomie stratégique en matière de défense.

## **L'OTAN, un club destiné à vendre du matériel américain**

L'OTAN fonctionne en effet comme un club, dans lequel on entre avec une cotisation des plus modestes et qui ne demande en pratique aucun effort démesuré, pourvu que l'on achète l'essentiel de ses équipements auprès des fournisseurs américains. Comme le dit l'adage, "quand c'est gratuit, c'est vous le produit". Cette situation n'a pas vocation à évoluer tant que la Russie constituera une menace pour ses anciens alliés du Pacte de Varsovie. La constitution d'un vrai pilier européen autonome en termes capacitaires est illusoire, du fait de la tutelle de fait exercée par les États-Unis sur les orientations de l'outil militaire, même si le principe du consensus préserve les apparences d'une alliance entre égaux au niveau politique. Au total, 27 des 30 États membres (seuls les États-Unis, la Turquie et la France font exception) dépendent à 100% de l'alliance pour leur défense, et son organisation militaire reste le cadre naturel d'engagement de leurs forces armées.

Il paraît illusoire d'envisager un changement, sauf si les États-Unis décidaient officiellement de se retirer de l'OTAN. Or ils n'y ont aucun intérêt, ni bien sûr sur le plan économique, ni même sur le plan opérationnel, car quelle que soit la faiblesse des alliés européens, l'OTAN permet de "fixer" l'essentiel de la capacité militaire russe et ainsi de neutraliser ce "compétiteur stratégique". Un autre intérêt de l'OTAN est d'éviter l'engrenage des traités d'assistance mutuelle bilatéraux. Quant à la France, son intérêt n'est pas non plus de quitter une organisation militaire qui, à défaut d'améliorer sa sécurité, produit de l'interopérabilité "à toutes fins utiles".

En dehors de l'OTAN, la France souffrirait sans doute de son isolement militaire, sans même évoquer les possibles mesures de rétorsion économique. La France des années 2020 n'est plus celle des années 1960 ; elle a perdu son indépendance économique, la recouvrer à tout prix demanderait sans doute de grands sacrifices. **La France doit donc rester dans l'OTAN, quel que soit l'avenir de l'alliance atlantique. Elle ne doit cependant pas lui abandonner sa souveraineté en matière de défense.**

## **Indispensable modernisation de la dissuasion nucléaire**

La modernisation des deux composantes de sa dissuasion nucléaire est plus que jamais nécessaire au maintien de son rang et de sa liberté face aux tentations hégémoniques des trois grandes puissances et aux ambitions éventuelles des autres puissances nucléaires, notamment à l'encontre de l'outremer français. La protection militaire du territoire est également une priorité que tout le monde comprend, d'autant qu'elle n'est pas la plus coûteuse.

Il en va de même des capacités en matière de renseignement. La modernisation des moyens de protection et de renseignement dans tous les milieux (terre, air, mer, espace et cyber) est donc tout aussi urgente, quitte à définir une nouvelle fonction stratégique axée sur la résilience de la nation. Il est en effet probable que notre pays, surtout s'il n'est plus respecté en tant que puissance, subisse plus de coups qu'il ne puisse en donner. Cela suppose que les armées disposent de moyens redondants disponibles à tout moment en cas de crise inopinée, au rebours de la logique managériale de "juste insuffisance" qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui.

Restent deux "fonctions stratégiques", qui pourraient faire les frais d'éventuelles coupes budgétaires : la prévention et l'intervention. De quoi s'agit-il ? Ce sont les deux faces d'une même médaille, la puissance militaire. La prévention, avec le déploiement permanent de forces prépositionnées et la participation régulière à des missions de maintien de la paix et à



des exercices internationaux de haut niveau, représente le volet "pacifique" de la puissance militaire. L'intervention en est le volet "offensif" aussi indispensable au maintien de la crédibilité de la dissuasion, qui est un continuum, que d'un certain rang parmi les puissances.

*"Il ne faudrait pas que la France se complaise dans un multilatéralisme solitaire",* remarque Thomas Gomart, directeur de l'Institut français des relations internationales (IFRI), avant de souligner *"la difficulté d'entraînement du discours européen de la France"*. *"Les écarts se sont creusés en Europe, on essaie de les masquer avec le discours sur la nécessité du couple franco-allemand, alors qu'en réalité l'approche européenne n'est pas suffisamment alignée à propos de la relation que nous devons nouer avec Pékin, Moscou et Washington"*.

### **La France, la seule à croire à une "Europe puissance"**

La France a longtemps espéré que l'Europe lui offre un démultiplicateur de puissance. La vision mitterrando-gaullienne de la construction européenne s'appuie sur cet espoir, né au lendemain des décolonisations, comme un relais des valeurs universelles de la nation française. C'est la vision d'une *"Europe puissance"*, contestée par ceux qui n'y voient qu'un vaste marché. On sait comment l'ambition initiale des Pères fondateurs d'une Europe unie, modèle de paix et de prospérité, a glissé, faute d'approfondissement, au fur et à mesure d'élargissements politiquement inévitables, vers un modèle a minima, celui d'un marché unique où le respect des Quatre Libertés tient lieu de vision d'avenir.

La France est seule à croire à *"l'Europe puissance"*. Ses partenaires européens n'en veulent pas parce qu'ils n'en ont pas besoin, croient-ils. L'idéal européen, c'est la confédération helvétique à l'échelle du continent, un îlot de paix et de prospérité à l'écart du tumulte du monde. Il y a cependant un biais à ce raisonnement : historiquement, c'est par la guerre et la dissuasion militaire que la Suisse a construit son modèle. Il en reste encore des traces dans la garde d'honneur du Saint-Siège et l'expression bien française *"pas d'argent, pas de Suisse"*, qui précéda la métaphore du *"nerf de la guerre"*. A contrario, une Europe prospère sans défense ne peut qu'attirer les prédateurs.

Les yeux des autres Européens finiront-ils à se dessiller concernant la volonté réelle des États-Unis à les défendre ? Comment l'Europe peut-elle se défendre seule ?

### **La France et le Royaume-Uni gardent un rang singulier**

Membres du P5 (cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU) et États dotés de l'arme nucléaire (EDAN) reconnus par le traité de non-prolifération (TNP) aux côtés des trois grands, la France et le Royaume-Uni sont des puissances en déclin mais encore capables militairement. Leur principale ambition stratégique est de maintenir leur rang, héritage à la fois de leur reconnaissance au nombre des vainqueurs de la Deuxième guerre mondiale et de leur ancien empire colonial. La France et le Royaume-Uni ne sont plus les grandes puissances qu'elles étaient jusqu'en 1940, mais elles gardent un rang singulier dans les relations internationales et dans la hiérarchie des puissances militaires.

L'Allemagne, quelle que soit sa puissance économique, ne peut prétendre au même rang, de même que le Japon, précisément pour ces raisons. C'est sans doute pourquoi certains prêtent aux Allemands l'intention d'acheter les attributs de la puissance dont jouit la France : son siège au P5 au profit de "l'Europe" (au mépris de la Charte de l'ONU qui ne connaît que les États) et sa dissuasion nucléaire.

## L'Europe, un marché uniquement

Les institutions européennes, nées au lendemain de l'échec du projet de CED (communauté européenne de défense), n'ont pas été conçues pour prendre en compte la dimension sécuritaire de la défense, qui n'est vue qu'en tant que marché ou, au mieux, secteur industriel. Dès lors que le réarmement de l'Allemagne, voulu par les États-Unis, se faisait sous le contrôle de l'OTAN, c'est cette organisation intergouvernementale qui devenait seule responsable de la défense du continent. C'est ainsi que les traités européens interdisent la conception d'un outil de défense en-dehors de l'OTAN.

C'est pourquoi la création d'une (très hypothétique) "armée européenne" supposerait avant toute chose la modification (tout aussi hypothétique) des traités. "*L'Union européenne de défense*" (selon la terminologie allemande) n'est donc que la compilation d'initiatives dispersées ("*on ne fait ensemble que ce pour quoi on est d'accord*"), intéressantes en soi mais dont la seule coordination est un enjeu majeur pour la bureaucratie bruxelloise, sans considération pour ses résultats.

## Un espoir avec Thierry Breton

Le commissaire européen au marché intérieur Thierry Breton espère que "*la crise nous permettra d'aller plus loin en contribuant à lever les réticences de certains États*" en matière d'Europe de la défense. "*On se rend de plus en plus compte que, même si nous pouvons avoir des alliances, nous sommes de plus en plus seuls en ce qui concerne notre autonomie et notre défense*". La création du fonds européen de défense (FEDef) illustre cependant à la perfection l'impossibilité originelle pour l'UE à prendre en charge la sécurité des Européens.

Conçu initialement comme un moyen d'encourager les États membres à développer des capacités autonomes vis-à-vis des équipements américains, le FEDef risque de devenir un outil de redistribution interne des capacités industrielles de défense, au nom de l'inclusivité et conformément à la logique de redistribution sectorielle des financements communs selon la logique du "*juste retour*". **L'ambition initiale de renforcement des capacités industrielles européennes est perdue de vue**, pour ne rien dire de l'amélioration des capacités opérationnelles. Mais, encore une fois, l'enjeu n'est pas opérationnel, puisque l'OTAN est toujours là. Et quand bien même les États-Unis quittaient l'OTAN, l'organisation pourrait subsister, au moins en théorie, comme l'UE survivra au Brexit. L'enjeu du FEDef est essentiellement politique : inciter les autres Européens à s'intéresser à l'autonomie stratégique en matière de défense.

## L'OTAN, un club destiné à vendre du matériel américain

L'OTAN fonctionne en effet comme un club, dans lequel on entre avec une cotisation des plus modestes et qui ne demande en pratique aucun effort démesuré, pourvu que l'on achète l'essentiel de ses équipements auprès des fournisseurs américains. Comme le dit l'adage, "*quand c'est gratuit, c'est vous le produit*". Cette situation n'a pas vocation à évoluer tant que la Russie constituera une menace pour ses anciens alliés du Pacte de Varsovie. La constitution d'un vrai pilier européen autonome en termes capacitaires est illusoire, du fait de la tutelle de fait exercée par les États-Unis sur les orientations de l'outil militaire, même si le principe du consensus préserve les apparences d'une alliance entre égaux au niveau politique. Au total, 27 des 30 États membres (seuls les États-Unis, la Turquie et la France font exception)

dépendent à 100% de l'alliance pour leur défense, et son organisation militaire reste le cadre naturel d'engagement de leurs forces armées.

Il paraît illusoire d'envisager un changement, sauf si les États-Unis décidaient officiellement de se retirer de l'OTAN. Or ils n'y ont aucun intérêt, ni bien sûr sur le plan économique, ni même sur le plan opérationnel, car quelle que soit la faiblesse des alliés européens, l'OTAN permet de "fixer" l'essentiel de la capacité militaire russe et ainsi de neutraliser ce "compétiteur stratégique". Un autre intérêt de l'OTAN est d'éviter l'engrenage des traités d'assistance mutuelle bilatéraux. Quant à la France, son intérêt n'est pas non plus de quitter une organisation militaire qui, à défaut d'améliorer sa sécurité, produit de l'interopérabilité "à toutes fins utiles".

En dehors de l'OTAN, la France souffrirait sans doute de son isolement militaire, sans même évoquer les possibles mesures de rétorsion économique. La France des années 2020 n'est plus celle des années 1960 ; elle a perdu son indépendance économique, la recouvrer à tout prix demanderait sans doute de grands sacrifices. **La France doit donc rester dans l'OTAN, quel que soit l'avenir de l'alliance atlantique. Elle ne doit cependant pas lui abandonner sa souveraineté en matière de défense.**

### **Indispensable modernisation de la dissuasion nucléaire**

La modernisation des deux composantes de sa dissuasion nucléaire est plus que jamais nécessaire au maintien de son rang et de sa liberté face aux tentations hégémoniques des trois grandes puissances et aux ambitions éventuelles des autres puissances nucléaires, notamment à l'encontre de l'outremer français. La protection militaire du territoire est également une priorité que tout le monde comprend, d'autant qu'elle n'est pas la plus coûteuse.

Il en va de même des capacités en matière de renseignement. La modernisation des moyens de protection et de renseignement dans tous les milieux (terre, air, mer, espace et cyber) est donc tout aussi urgente, quitte à définir une nouvelle fonction stratégique axée sur la résilience de la nation. Il est en effet probable que notre pays, surtout s'il n'est plus respecté en tant que puissance, subisse plus de coups qu'il ne puisse en donner. Cela suppose que les armées disposent de moyens redondants disponibles à tout moment en cas de crise inopinée, au rebours de la logique managériale de "juste insuffisance" qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui.

Restent deux "fonctions stratégiques", qui pourraient faire les frais d'éventuelles coupes budgétaires : la prévention et l'intervention. De quoi s'agit ? Ce sont les deux faces d'une même médaille, la puissance militaire. La prévention, avec le déploiement permanent de forces prépositionnées et la participation régulière à des missions de maintien de la paix et à des exercices internationaux de haut niveau, représente le volet "pacifique" de la puissance militaire. L'intervention en est le volet "offensif" aussi indispensable au maintien de la crédibilité de la dissuasion, qui est un continuum, que d'un certain rang parmi les puissances.

Sans reprendre les concepts fumeux et inappropriés de "défense de l'avant" ou de "profondeur stratégique", il s'agit aussi de rester en permanence capable de défendre nos intérêts (d'où les notions de moyens redondants et de réserve stratégique), ou ceux d'un allié qui le demande, n'importe où dans le monde, par tout moyen, y compris de vive force, seul ou "en premier" dans le cadre d'une future coalition.

## **La France doit entretenir une force expéditionnaire**

La simple évocation des espaces de confrontation potentielle du fait l'étendue des eaux placées sous notre souveraineté tendrait à montrer que les besoins opérationnels sont avant tout d'ordre naval. Dans la "zone indo-pacifique", théâtre de l'affrontement sino-américain, l'ambition de la France est de réaffirmer sa présence en tant que riverain de la zone, au titre de la présence de 1,5 million de ressortissants français (dont 7.500 militaires) dans les neuf millions de km<sup>2</sup> de ZEE dans le Pacifique sud et dans la zone sud de l'océan indien (FAZSOI). Cette présence réaffirmée, aussi pacifique soit-elle, nécessite des moyens militaires et une politique active de partenariats stratégiques avec les puissances régionales (Inde, Australie, Émirats Arabes Unis).

L'Afrique, privée de véritable puissance régionale, constitue par ailleurs un espace stratégique relativement négligé des grandes puissances, où seule la France semble capable d'empêcher durablement une aggravation des "risques de la faiblesse". De même, seule la France semble en mesure de tracer des lignes rouges à la politique agressive de la Turquie en Méditerranée orientale et à les faire respecter.

L'armée française doit donc entretenir une capacité expéditionnaire adaptée à la menace locale. Le maintien d'un "modèle d'armée complet" permettant l'entrée en premier semble ainsi plus que souhaitable. Il en résulte un impératif de remontée en puissance des capacités militaires françaises, y compris pour le combat de haute intensité, aussi autonomes que possible, les relations d'interdépendance entre Européens devant être strictement délimitées. Cela prendra du temps, mais dans cette perspective, mieux vaut dès à présent chercher à redéfinir avec la Russie une nouvelle architecture de sécurité, sans illusions ni naïveté. Cela sera toujours plus économique qu'une course au réarmement.

25/05/2020

[Retour au sommaire](#)

## Souveraineté en matière de défense : choisir ou se soumettre (10/12)

**Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.**

**"La défense ! C'est la première raison d'être de l'État. Il n'y peut manquer sans se détruire lui-même". Charles de Gaulle** deuxième discours de Bayeux, 1952.

Sommes-nous en déréliction ? La pandémie mondiale n'est pas encore éteinte, la crise économique à venir n'a pas encore précisé sa magnitude et pourtant, déjà, les acteurs de la société civile de tous bords annoncent l'avènement d'un "monde d'après" reposant, selon les uns sur un souverainisme ignorant les réalités du monde, pour d'autres sur un grand *green-washing* et un "retour à la terre", qui tient tout du marketing. Et enfin, pour certains il y a sans doute la lubie du réveil d'un peuple fanatisé contre nos institutions démocratiques.

Le monde de demain ne serait, à bien les écouter, rien de plus que le retour des espoirs déçus du passé et des idéologies balayées par le cours de l'Histoire. **Dans la fin du monde westphalien, des congrès, des traités et des conférences, ne pas mettre sac à terre !**

### **550 millions d'Européens défendus par 330 millions d'Américains**

S'il est impossible de dessiner avec exactitude le monde de demain, il existe des dynamiques que la pandémie mondiale n'aura pas su infléchir. Les stratégies des grandes puissances continueront à se déployer, la compétition mondiale s'accroîtra autour des États continents (États-Unis, Chine, Russie) au détriment des États-nations. Si le rapport de force entre Washington et Pékin peut s'intensifier et structurer un nouvel ordre bipolaire, la Russie restera fondamentalement la principale menace militaire pour l'Europe. Europe où plus de 550 millions d'Européens, refusant de prendre leur destin stratégique en main, continueront à solliciter la protection de 330 millions d'Américains afin d'être protégés de 150 millions de Russes (sic).

Dans ce contexte, les attributs de la puissance prévaudront durablement. La préservation de la souveraineté nationale en matière de défense restera la norme, conformément à la ligne directrice de l'action publique française depuis 1956, afin de doter l'État des moyens nécessaires à son action et de faire face aux nouveaux enjeux. En France, le monde de demain passera - comme celui d'hier - par la conduite d'une politique d'autonomie stratégique raisonnée afin de répondre à une exigence majeure : la préservation de la souveraineté nationale en matière de défense. **Notre crédibilité et notre survie passent par le respect des fondements de la souveraineté nationale**

## **Souveraineté nationale + autonomie stratégique**

La traduction concrète de la compréhension française de la souveraineté repose, d'une part sur les cinq fonctions stratégiques mises en œuvre par nos forces et rappelées dans la Revue stratégique de défense et de sécurité nationale publiée en 2017 : connaissance, anticipation, dissuasion, surveillance et protection du territoire national. Pour être réalisée, la souveraineté nationale repose sur quatre grandes orientations : la garantie de nos approvisionnements stratégiques, notre liberté d'action dans les espaces communs, la préservation de notre souveraineté dans l'espace numérique et une politique dynamique d'innovation.

Corollaire incontournable de la souveraineté nationale, l'autonomie stratégique repose sur un lien indéfectible entre un haut degré d'autonomie industrielle et technologique et les moyens garantissant une autonomie opérationnelle. Cela implique de développer un écosystème souverain et résilient : la base industrielle et technologique de défense (BITD) dont l'objectif est de garantir l'approvisionnement des armées en systèmes d'armes critiques et leur maintien en condition opérationnelle.

## **Le droit, nouvel outil de confrontation**

### **Face à un entre-deux stratégique, de guerres ambiguës et d'ouverture du champ de toutes les conflictualités, comment ne pas subir, comment réduire l'incertitude ?**

L'analyse des stratégies des États, en évolution permanente, a toujours été partielle, partiale, incertaine et d'une durée de validité limitée. Au cours des dernières décennies, nous pouvons constater une transformation régulière des formes de la conflictualité. S'il est devenu courant de voir de grandes puissances se cacher derrière des *proxies* pour conduire des actions variées, la décennie qui s'achève a confirmé que la dialectique de la conflictualité s'est étendue à des domaines particuliers (cyber, désinformation, opérations psychologiques, *etc.*).

Il serait surprenant que la décennie qui s'ouvre ne voie pas la mise en œuvre de nouveaux outils de confrontation et, le premier d'entre eux : le droit. Nous avons su peser le poids des sanctions internationales et l'impact de l'extraterritorialité du droit américain sur nos entreprises ; le développement d'une politique similaire par la Chine placera les entreprises européennes au cœur d'une tempête qui pourrait modifier la donne stratégique. Les tensions entre Washington et Pékin sur l'accès aux semi-conducteurs de Taiwan Semiconductor Manufacturing Company (embargo contre les technologies Huawei) et sur l'accès aux terres rares ne sont qu'un signal précurseur de cette nouvelle donne stratégique.

## **Recherche de la supériorité de l'information**

La construction et l'adaptation permanentes des stratégies imposent de réduire l'incertitude. La réduction de l'incertitude passe par la recherche de la supériorité de l'information ; celle-ci doit permettre une réaction rapide à la survenance d'un événement. Si l'émergence des systèmes technologiques de type C4ISR a apporté des résultats substantiels sur les théâtres, il manque une capacité similaire au plan stratégique afin de percevoir et de classifier les différents signaux faibles (intensification des opérations cyber, de l'activité électromagnétique, de la surveillance spatiale, des opérations psychologiques, actions économiques ou financières, *etc.*).

La préservation de la souveraineté nationale passe donc par un renforcement sensible des capacités françaises et par l'élargissement des prérogatives des ministères intéressés en



matière de recueil d'informations et de fusion des renseignements. A ce titre, il manque aujourd'hui une structure interministérielle, hors silo, multiculturelle en charge de l'analyse multi-domaines et de la fusion des données issues du renseignement mais également d'autres sources ouvertes et restreintes.

### **Dissuasion : consentir des investissements majeurs**

**"Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut ensuite l'énergie de le faire", Georges Clémenceau.** S'il est une lapalissade de présenter la dissuasion nucléaire comme la pointe de diamant de la souveraineté nationale, il est fondamental de souligner le risque de remise en cause de l'efficacité de la dissuasion face aux investissements majeurs consentis par nos compétiteurs stratégiques dans les domaines de l'hyper vitesse, des armes à énergie dirigée, de la guerre électronique et des moyens de déni d'accès et d'interdictions de zone (A2/AD).

La préservation de la souveraineté nationale passe donc par des efforts financiers importants et réguliers de la Nation afin de garantir l'effectivité de la dissuasion. Au-delà, la préservation de la supériorité des armées françaises impose de répondre à la compétition stratégique en permettant aux forces d'exercer une prévention et une action conventionnelle crédible et, si nécessaire, de répondre à des menaces symétriques de haute intensité.

### **Investir dans les potentielles ruptures technologiques**

Pour faire face à ces besoins croissants, la BITD française, soutenue activement par la Direction générale de l'armement (DGA), œuvre au renforcement des capacités industrielles nationales. Outre sa nécessité stratégique, le choix d'investir dans la défense repose sur une cohérence de l'action publique en faveur d'emplois non délocalisables à forte valeur ajoutée pour les entreprises et pour l'économie française. L'an dernier, le 18 avril, dans l'émission *l'invité de l'économie* sur Radio classique en réponse à la question sur la réinjection du budget des armées dans l'économie française, la ministre des Armées confirmait un coefficient structurant pour notre souveraineté : *"un euro investi dans les industries de défense, c'est, in fine, au bout de dix ans, 2 euros de croissance économique, et donc du PIB"*.

Pour autant, l'émergence de technologies de rupture telles que l'impression 3D, les biotechnologies de synthèse, les technologies du numérique (de l'internet des objets à la gestion du *big data* et à la 5G), la course mondiale au quantique (Qbit), le développement de l'intelligence artificielle ou la « démocratisation » des technologies spatiales (accès privé, constellation, moteurs ioniques...) sont autant de défis qui pèsent sur la préservation de la souveraineté nationale. Nul ne sait si l'une de ces technologies conduira à une rupture stratégique, face à cette incertitude, il convient d'investir ces différents champs pour ne pas manquer les prochains virages technologiques (à l'image de nos échecs retentissants sur l'émergence de l'internet et la robotique).

**Pour une France moins naïve, l'heure des choix est arrivée ; la relance en est le catalyseur.** Pour la France, comme pour tous les États européens, la multiplicité des domaines imposant des investissements (matériels et humains, attractivité des métiers industriels et formation professionnelle) pour se maintenir à la frontière technologique impose une stratégie de dépendances rationalisées afin de préserver la souveraineté nationale. C'est une stratégie commune d'autonomie industrielle et économique.

*"Tout ce qui augmente la liberté augmente la responsabilité", Victor Hug*

28/05/2020

[Retour au sommaire](#)

## Quelles souverainetés face au "triangle stratégique" (Etats-Unis, Chine, Russie) ? (11/12)

**Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.**

Jamais les défis stratégiques n'ont semblé si nombreux pour la France et les Européens qu'en ce début d'année 2020 : crises actives au Moyen-Orient et au Sahel, imprévisibilité de Moscou, rhétorique belliciste de Pékin, affaiblissement de Washington, hégémonie d'acteurs "privés" dans le domaine du numérique. Si la donne stratégique est dynamique, elle ne peut pas faire oublier que les États ne maîtrisent qu'une partie de cette équation. L'impossible maîtrise des espaces communs et de la globalisation, par sa complexité et par la simultanéité de ses effets dans d'innombrables domaines (énergie, numérique, informationnel, commerce, recherche, industrie, spatial, *etc.*), est un défi permanent à la souveraineté des États.

La pérennité de la souveraineté nationale ne peut plus se penser hors d'une dimension multinationale. La France dispose de deux vecteurs complémentaires pour assurer l'environnement de sa souveraineté nationale : l'organisation du traité de l'Atlantique Nord, pour la conduite d'opérations majeures en coalition et son corollaire de défense collective (article 5) et l'Union européenne pour la politique industrielle de défense et les opérations limitées. **Système OTAN, système communautaire : deux faces complémentaires de l'environnement de la souveraineté nationale.** Les Européens ont intégré l'idée que la défense collective de l'Europe passe nécessairement par l'OTAN. Cette compréhension est si bien ancrée au sein des 27 que l'article 42 du traité sur l'Union européenne prévoit que la défense collective de l'Union ne peut pas exclure l'OTAN.

### **De la Pax Americana au *burden sharing* : de l'inconditionnalité à la rationalisation du lien transatlantique**

La fin de la guerre froide fut l'occasion pour les Européens de s'affranchir partiellement de la dépendance militaire des États-Unis. Toutefois, l'Histoire, dont certains prédisait la fin, a conduit à des baisses massives des budgets de la défense et allait rapidement se réimposer dans les agendas politiques et militaires : Yougoslavie, Somalie, Afghanistan, Irak, Sahel. Faute d'être en mesure de porter un projet politique structuré en matière de défense, nombre d'États européens se sont convaincus, à défaut de pouvoir se défendre eux-mêmes, que les États-Unis seraient plus enclins à défendre un Allié-client.

### **"Le roi est nu !" (Hans-Christian Andersen)**

En transférant progressivement leurs rares moyens financiers vers des entreprises américaines, certains États européens ont sacrifié leur base industrielle et technologique de défense au profit d'une garantie de sécurité reposant exclusivement sur la bonne volonté du président américain en exercice et de la compréhension par ce dernier des textes fondateurs de l'Alliance atlantique. Les États européens ont fragilisé délibérément leur souveraineté nationale tant sur le plan de la défense que sur les plans industriels, technologiques et commerciaux dans l'espoir d'assurer de manière pérenne leur sécurité.

*"The Alliance should be unconditional, otherwise it is not an alliance. NATO's solidarity clause is called article V, not article F-35" Madame Florence Parly ministre des Armées.*

### **Pour une souveraineté nationale raisonnée grâce à l'Union européenne**

Malgré des efforts substantiels, la souveraineté nationale est parfois remise en cause par des dépendances technologiques subies. Ces écueils peuvent apparaître lorsque des innovations de rupture se démocratisent, lorsque les investissements de recherche et de développement s'avèrent infructueux ou lorsque les solutions technologiques idoines ne sont pas économiquement viables. Face à ces dépendances subies, la France soutient, depuis plus d'une décennie, l'idée d'une substitution des dépendances extracommunautaires par des dépendances intra-européennes.

*"Le choix en politique n'est pas entre le bien et le mal mais entre le préférable et le détestable". (Raymond Aron)*

Cette logique de renforcement de la compétitivité des acteurs industriels européens et de la montée en compétences des salariés européens, est un des fils rouges de la pensée stratégique française. Aujourd'hui, la bataille idéologique semble toucher au but avec l'élargissement des prérogatives de l'Union européenne aux enjeux liés à l'industrie de la défense. La création d'une direction générale dédiée (DG DEFIS) au sein de la Commission européenne et l'ambition de se doter d'un fonds européen de la défense dès 2021 (prenant la suite du plan européen de développement industriel de défense), constituent une transformation substantielle de l'environnement de défense européen. Le texte de l'accord voté mi-2019 par le Parlement européen, sous réserve de doter le programme d'une enveloppe de 13 milliards d'euros, pourrait induire un effet de levier de 65 milliards euros d'ici à 2027 avec pour ambition le développement de l'autonomie stratégique européenne.

La politique européenne en matière de défense constitue un modèle nouveau pour assurer la souveraineté de l'Union dans le respect de la souveraineté de chacun de ses membres.

### **Violence, défiance, confiance des peuples européens vis-à-vis du "système européen"**

*"L'égoïsme sacré du nationalisme restera toujours plus accessible à la moyenne des individus que l'altruisme sacré du sentiment européen parce qu'il est toujours plus aisé de reconnaître ce que vous appartient que de comprendre votre voisin avec respect et désintérêt", écrivait Stefan Zweig en 1934.*

Comment consentir à transférer au plan supranational le principal vecteur de la souveraineté nationale : la défense, alors que les Européens - notamment les Français - n'ont pas confiance dans les structures politiques européennes (qu'ils ne connaissent pas, qui ne les intéressent

pas) perçues comme une bureaucratie déconnectée. L'ambition d'une souveraineté européenne ne pourra pas se structurer sans une action résolue du Parlement européen, lequel devra veiller à rendre compte des préoccupations de tous les États membres, en portant une attention renforcée aux États les plus exposés : Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Finlande, Suède et Grèce.

**L'Histoire et la culture militaire irriguent les conceptions nationales de la souveraineté.** A la fin de la guerre froide, les États libérés de la domination soviétique furent naturellement fascinés par la supériorité du *softpower* des États-Unis sortis vainqueur de 45 ans d'opposition avec l'Union soviétique ; ceux-ci représentent la figure de la liberté pour tous les pays à l'Est du rideau de fer. L'ère de la *Pax Americana* s'accompagna d'une domination culturelle. Les cadres des états-majors de nombreux États européens furent, et sont toujours, envoyés en formation dans les académies militaires américaines. Près de 30 ans d'une politique active de formation de cadres et d'accords bilatéraux en matière de coopération de défense a conduit à la constitution d'une base idéologique reposant sur la supériorité incontestable des technologies américaines et au dogme que les Européens ne peuvent pas agir par eux-mêmes.

Cette dynamique a été consolidée par l'OTAN qui, comme toute organisation multinationale visant à mettre en cohérence l'action de ses membres, a établi des procédures, normes et standards opérationnels et techniques essentiellement hérités de l'armée américaine. De nombreux militaires européens sont formés au combat aux États-Unis, sont équipés d'armements d'Outre-Atlantique et sont allés aux feux au côté des Américains notamment en Afghanistan et en Irak.

Dans le contexte de la résurgence rapide de l'impérialisme russe, transférer sa souveraineté nationale pour assurer sa sécurité apparaît comme un choix cohérent et raisonnable pour de nombreux États européens. Restée hors de l'OTAN durant des décennies et refusant toujours d'intégrer le Nuclear Planning Group (NPG), il est difficile pour la France de convaincre les Européens de la suivre. Madame Vaira Vīķe-Freiberga, présidente de la République de Lettonie entre 1999 et 2007, expliquait fin 2019 que "*les difficultés de la France à faire passer ses idées sur le besoin d'une défense européenne commune viennent en bonne partie du souvenir de ces attitudes isolationnistes passées. [...]*"

### **La souveraineté européenne : acceptation d'un compromis pragmatique.**

Il y a pourtant des moments dans l'Histoire où ce qui nous rapproche est bien plus puissant que ce qui nous sépare. Ainsi, Vaira Vīķe-Freiberga, expliquait que "*les grands pays n'ont pas perdu leurs prétentions à décider tout seuls du sort de leurs voisins plus petits, peu importe l'opinion de ces derniers. [...]*". Le choix d'un recours à l'OTAN, sans alternative crédible en cas de veto par un État membre sur l'emploi des structures opérationnelles de l'Alliance, est toutefois devenu un sujet de préoccupation depuis 2016. La volonté de certains États européens de soutenir et de s'engager dans des coopérations *ad hoc* telle que l'Initiative Européenne d'Intervention (IEI) est le signe d'une inquiétude latente dans de nombreuses chancelleries quant à la réorientation stratégique américaine.

**Construire une relation stratégique au-delà du couple franco-allemand : une obligation.** La France et l'Allemagne ont engagé des initiatives structurantes pour la défense européenne avec les programmes SCAF et MGCS. Pourtant, il apparaît de plus en plus fondamental d'adopter une approche inclusive, y compris au plan industriel, dans le respect

de l'excellence technologique de chacun, afin de ne laisser au bord de la route aucun européen désireux de coopérer.

La défense européenne ne sera jamais la défense française élargie et renforcée par les ressources financières de nos alliés européens, pas plus qu'elle ne sera la vision allemande, italienne ou polonaise. Comme le soulignait l'ancienne présidente lettone "[...] nous ressentons aussi un certain frisson d'inconfort lorsque nous entendons que la France et l'Allemagne en tandem vont suffire pour assurer l'avenir de l'Europe et de sa sécurité". Pour défendre l'Europe, il faudra le concours de tous les États concernés. La responsabilisation de tous, l'engagement de chacun, telle est la route exigeante vers la souveraineté européenne.

### **Une Europe souveraine est une Europe solidaire face aux menaces**

Quelle prise de conscience de souveraineté pour les États européens et les institutions communautaires face aux Hégémons, qui emploient soit des stratégies directes de coercition en ayant recours au *fait accompli*, soit des stratégies indirectes où "*l'art suprême de la guerre est de vaincre l'ennemi sans combat*" (Sun Tzu), ou des lois extraterritoriales ? Face à ces dialectiques des volontés, voire des idéologies, ne nous divisons pas, ayons un discours solide et unique !

Les Européens, partagés entre le souhait de bénéficier de la protection américaine et l'ambition d'être un partenaire incontournable de la Chine, pourraient rapidement être confrontés à l'obligation de faire un choix inconfortable entre assurer leur défense ou leur prospérité. La souveraineté européenne, complémentaire de la souveraineté nationale, est une nécessité pour nos citoyens, nos entreprises et les États européens afin d'être à la hauteur des enjeux dans l'opposition structurante (*Le piège de Thucydide*) entre les États-Unis et la Chine. Par le changement de priorité de leur "protecteur" historique, les États européens ne doivent pas être pris en otage dans un *Dialogue mélien* économique.

Si l'élargissement de la souveraineté nationale vers une souveraineté européenne ne peut pas être la pleine incarnation d'une vision française, nous devons accepter que cette souveraineté soit une construction imparfaite, issue de longues négociations, qui devront être les plus inclusives possibles. Laissons les derniers mots de cette tribune à Vaira Vīķe-Freiberga : "*Les Français ont un travail de persuasion à faire auprès de leurs partenaires en Europe. Même si leurs idées sont brillantes, il faut que leurs partenaires en Europe les acceptent*".

02/06/2020

**[Retour au sommaire](#)**



## **En renforçant sa puissance militaire, la France rééquilibre la construction européenne**

**(12/12)**

**Dans le but de permettre à la base industrielle et technologique de défense de contribuer à la sortie de crise et aux plans de relance français et européen, le groupe de réflexions Mars\* souhaite partager, dans une série de tribunes, les réflexions qu'il mène notamment autour des sujets de la souveraineté et de l'autonomie, du sens donné à l'Europe de la défense et la place réservée à la défense dans un "plan Marshall" européen, des enjeux macroéconomiques et des enjeux industriels et d'innovation dans la défense. L'objectif du groupe de réflexions Mars est de trouver des solutions pour sécuriser les budgets de défense à court et à moyen terme.**

*Après la réoccupation de la Rhénanie par l'Allemagne hitlérienne le 7 mars 1936, "la France renonce à toute action et donc aussi à toute crédibilité sur ses engagements. Les Alliés en prennent acte. La Pologne se rapproche du Reich et la Belgique dénonce le traité de 1920 préférant la neutralité à l'alliance française peu sûre, rendant d'un coup très incomplet notre système défensif. En réalité, la France avait cessé d'être une puissance à partir du moment où, en renonçant à toute capacité d'intervention, elle s'était condamnée à n'être que spectatrice des évolutions du monde. A ramener trop près de son cœur son outil de défense, elle avait laissé les menaces extérieures grossir puis venir à elle, sans même le soutien d'amis qu'elle ne pouvait aider. Pour paraphraser Churchill, la France avait sacrifié son honneur, son rang et sa voix dans les instances internationales à l'illusion de la sécurité et d'un certain confort, moral et économique, pour finalement tout perdre en 1940" (Michel Goya).*

Les historiens justifient cette impuissance stratégique par la soumission des gouvernements ayant précédé le Front Populaire aux principes du Pacte Briand-Kellog. L'Histoire nous enseigne que la responsabilité politique suppose de savoir s'affranchir des modèles mentaux et des règles formelles quand les circonstances ou l'urgence le justifient. **Il est toujours hasardeux d'oublier les enseignements de l'Histoire.**

### **L'Europe menacée par tout type de prédation**

Aujourd'hui, faute de se penser en tant que puissance, l'Europe est menacée par tout type de prédation par les trois grandes puissances du "triangle stratégique", qui jouent habilement des manques de cohérence et de cohésion de la construction européenne. Les Chinois savent appuyer sur nos "contradictions internes", maître-mot de la doctrine communiste, notamment sous sa forme maoïste. Les Russes ont gardé de l'héritage soviétique une habileté manifeste pour la manipulation de l'information et des perceptions. Quant aux Américains, ils sont en position de profiter des avantages d'une vassalisation consentie ; mais la finalité d'une dépendance est toujours le pillage.

Tel est l'enjeu de la défense de l'Europe aujourd'hui. Les États-Unis ne sont plus les alliés fiables qu'ils étaient. L'OTAN ne procure donc plus une assurance totale. Les Européens doivent s'organiser entre eux pour défendre leur souveraineté, face à tout risque de résurgence d'un nouveau Pacte Ribbentrop-Molotov. Or l'alliance atlantique subsiste quelle que soit la

crédibilité de l'engagement des Américains. L'article 5 engage tout autant les autres pays membres entre eux.

### **Fonds européen de défense : moins de 1 milliard par an**

L'Union européenne a décidé récemment de contribuer à améliorer les capacités militaires de ses États membres, que ce soit par le biais d'engagements volontaires dans le cadre d'une coopération structurée permanente (CSP/PESCO) ou via un fonds européen de la défense (FEDef) par lequel l'UE subventionne sur son budget des projets de recherche et de développement d'équipements militaires. A la date de publication de cette tribune, on ne sait toujours pas à quel niveau ce fonds sera doté, mais ce sera au final (à la fin des marchandages entre États membres) sans doute inférieur à un milliard d'euros par an, le plan de relance de 750 milliards n'identifiant aucun investissement dans la défense.

Tout cela ne fait que conforter la pertinence de l'initiative européenne d'intervention qui, si ses résultats sont encore modestes, offre un cadre opérationnel *ad hoc* à toutes fins utiles, même s'il n'est pas capacitaire, hors de la lourdeur des procédures de l'UE et des structures de l'OTAN.

### **Pas question de transférer la dissuasion**

Le général de Gaulle n'ayant jamais cru que les Américains "sacrifient Boston pour les beaux yeux des Hambourgeoises", la Ve République française s'est dotée d'une dissuasion nucléaire autonome et d'une doctrine indépendante des plans nucléaires de l'OTAN. Le président de la République est garant de cet héritage et a pour vocation première d'incarner et de garantir la crédibilité de la dissuasion française. Or la dissuasion est un continuum stratégique, qui commence par l'aptitude opérationnelle des forces conventionnelles.

La dissuasion n'est pas "tout ou rien", c'est une logique progressive qui commence par la protection classique des approches du territoire et se poursuit par la projection de force ou de puissance, avant d'envisager le recours aux armes atomiques, à commencer par un éventuel "ultime avertissement". Autrement dit, pour ne prendre qu'un seul exemple, on ne dissuade pas un bombardier stratégique qui s'approche de nos frontières sans s'identifier en plaçant en alerte nos forces aériennes stratégiques.

Cet héritage gaullien, entretenu et maintenu depuis plus de 50 ans, est une chance pour l'Europe. Il n'est évidemment pas question de transférer ce symbole de souveraineté et outil de puissance (*ultima ratio regis*) à une instance supranationale non élue par le peuple souverain. Mais la France, en tant que puissance majeure en Europe, contribue à protéger l'Europe, à la fois dans le cadre de l'OTAN (article V) et de l'UE (article 42 TUE). Elle a besoin pour cela d'un modèle d'armée complet.

A vrai dire, l'armée française en 2020 garde encore des lacunes capacitaires (les plus connues sont dans le domaine de la surveillance aéroportée et des avions de ravitaillement et de transport stratégique) que la loi de programmation militaire (LPM) en cours n'a pas encore eu le temps de combler. Cela prendra des années, à moins d'accélérer le rythme des livraisons. Les forces armées françaises sont également sous-dimensionnées au plan humain ce qui conduit à des tensions fortes sur le personnel et la préservation des compétences.

## Retombées immédiates de la dualité

Or, l'investissement de défense étant rentable économiquement à long terme, notre pays devrait investir pour devenir une puissance militaire incontestable, afin de dissuader tout chantage potentiel à l'encontre des intérêts européens de la part des trois grandes puissances, voire d'une puissance régionale (Turquie, Iran...) et pour continuer à défendre les valeurs européennes à l'international. Ce "*hard power*" interviendrait à l'appui du *soft power*. Cela permettrait en outre à l'Europe de ne pas sortir de l'Histoire. C'est également une réponse à la question du projet à proposer aux Français pour les mobiliser et refonder la cohésion sociale, d'autant que, plus on investit dans la défense, plus on disposera à terme de capacités à investir ailleurs.

La dépense de défense n'est pas un centre de coût ; c'est une dépense vertueuse, qui stimule l'innovation, la productivité et l'exportation, tout en développant le tissu industriel dans les territoires ; un euro investi dans la défense en rapporte deux au bout de dix ans (cf. <https://ecodef-ihedn.fr/impact-economique-de-la-defense/>).

Comme pour le plan de relance de 2009, le gouvernement pourrait accélérer le plan de rééquipement des armées en engageant dès maintenant des dépenses prévues dans la LPM. Le budget d'équipement des armées devait passer progressivement de 20,8 milliards d'euros en 2020 à 31,5 milliards en 2025 pour lisser la dépense : accélérons le tempo car les besoins sont identifiés et planifiés. L'actualisation de la LPM prévue en 2021 pour prendre en compte "la situation macroéconomique" et définir la trajectoire de dépenses jusqu'en 2025 est la fenêtre d'opportunité idéale. Utilisons cette clause de revoyure pour accélérer les investissements, voire lancer de nouveaux programmes !

La majorité des entreprises d'armement ayant une gamme de produits civils et militaires, l'investissement dans les programmes d'armement bénéficie immédiatement aux productions civiles. C'est ce que l'on appelle les retombées immédiates de la dualité. C'est particulièrement évident pour des fabrications comme les hélicoptères et leurs moteurs par exemple, mais aussi dans l'électronique ou la vétronique.

## Un effet d'entraînement

En renforçant sa puissance militaire, la France parviendra à reconstituer une puissance politique susceptible de rééquilibrer la construction européenne. Au demeurant, investir dans la défense concourra à long terme à résorber le différentiel économique en contribuant à la réindustrialisation de notre pays. La reconstitution de la puissance militaire française aura mécaniquement un effet d'entraînement sur nos alliés, comme c'est déjà le cas, à une échelle réduite, avec notre engagement au Sahel ou la projection de notre groupe aéronaval.

Les autres Européens se joindront à nos interventions, en fonction de leurs moyens et de leurs ambitions. Cela contribuera avec le temps à un meilleur partage de nos visions stratégiques et de la perception des menaces, pour aboutir à une culture militaire partagée. L'Union européenne, en tant qu'institution, a toute sa place dans la réalisation de ce projet, par la mise en place de financements, la mise en cohérence des besoins, l'encouragement à acheter européen (principe de conditionnalité), voire l'achat groupé d'équipements de fabrication européenne.

Simultanément, la France doit rester dans l'OTAN, tout simplement pour ne pas braquer nos alliés contre nous, pour ne pas les apeurer face à toute éventuelle résurgence d'une France bonapartiste, pour les convaincre progressivement qu'il existe une alternative crédible (et moins onéreuse) à l'oncle Sam pour les aider à faire face aux menaces actuelles et futures. En devenant le membre le plus capable militairement de l'OTAN, tout en en laissant le leadership à l'Allemagne, la France contribuerait à réaliser l'autonomie stratégique de l'Europe sans effrayer ses voisins, ni risquer que l'OTAN ne lui devienne hostile.

### **Ne pas laisser s'installer une Allemagne hégémonique**

On le voit, la relance de l'activité économique par l'investissement dans la défense nationale, en sollicitant une base industrielle et technologique de souveraineté, quitte à relocaliser en Europe les productions jugées indispensables, offrirait un levier unique pour l'avenir. La défense (au sens strict) ne représente peut-être que 1% du PIB, voire 1,5 % en comptant les dépenses de rémunération et de fonctionnement dans les territoires, mais son impact est éminemment stratégique en ce qu'il propose un projet structurant pour les 30 ans à venir.

La crise de la Covid-19 nous offre une occasion unique de replacer la France comme partenaire politique de l'Allemagne au sein d'une Union européenne désireuse de briser ses propres carcans mentaux et juridiques pour assurer la survie du projet européen à la faveur de la crise. **La France ne peut plus prendre le risque que sa balance commerciale déficitaire dans le marché intérieur (30-35 milliards par an) et sa contribution nette au budget de l'UE (7-8 milliards d'euros par an) affectent le financement de sa défense.** Dorénavant, **il n'est plus acceptable que les stratégies de pays européens responsables de notre appauvrissement servent les intérêts industriels américains dans l'armement et détruisent les nôtres en refusant l'autonomie stratégique européenne.** A défaut d'investissements industriels communs dans le secteur de la défense, la France devrait solliciter un "*chèque de retour*".

Les Européens sincères ne pourront qu'adhérer à la volonté de notre pays de reprendre en main son destin européen en rééquilibrant l'Allemagne par la puissance militaire. **Laisser l'Allemagne établir définitivement son hégémonie, y compris dans le domaine politique et militaire, c'est laisser l'Europe glisser vers la catastrophe.** Proposer de refonder l'équilibre originel, à la faveur de la double crise du Brexit et de la pandémie, c'est donner un avenir prospère et démocratique à l'Europe de nos enfants. Tel est le vœu ultime du groupe MARS, qui souhaite la partager à quiconque adhérera à ce projet.

05/06/2020

**[Retour au sommaire](#)**